



Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION
2014

PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2014

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 93 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 21 mai 2012, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2014.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 09/2015 de la Municipalité du 11 mai 2015 ;

ouï le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2014 et d'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Sandra Valenti

Table des matières

Table des matières	3
AUTORITÉS.....	6
Conseil communal	7
Composition	8
Commissions permanentes	9
Séances	10
Elections et votations	12
Municipalité.....	14
Composition et organisation	15
Délégations municipales.....	16
Séances	17
ADMINISTRATION GÉNÉRALE PERSONNEL URBANISME.....	18
Greffes municipales.....	19
Manifestations officielles et réceptions	19
Anniversaires	19
Naturalisations	19
Relations intercommunales.....	20
Inspection préfectorale	20
Référendum.....	20
Ressources Humaines.....	21
Développement du personnel – Formation continue.....	22
Office de la Population	23
Statistiques	23
Naissances	26
Nécrologie	26
Archives communales.....	27
Aménagement du territoire et urbanisme	28
Le plan directeur régional du district Lavaux-Oron.....	28
Le plan directeur communal (PDcom).....	28
PPA « Les Colombaires » Cully.....	28
PPA « Cully-Gare ».....	28

PPA « Les Fortunades et Modification du PGA « Maison Jaune ».....	29
PQ « Crêt Mouton – Les Côtes du Signal » Grandvaux.....	29
Commission d'urbanisme	30
Commission consultative de Lavaux.....	30
FINANCES TRAVAUX INFRASTRUCTURES	31
Finances.....	32
Bureau technique	35
Travaux publics – routes – chemins	35
Planification des chantiers liés aux infrastructures.....	36
Eaux	38
PROTECTION DE LA POPULATION AFFAIRES SOCIALES ASSAINISSEMENT	40
Protection civile.....	41
Défense incendie.....	43
Assainissement.....	46
SABL, secteur assainissement et gestion des déchets	46
Eclairage public.....	49
SÉCURITÉ PROMOTION ÉCONOMIQUE TOURISME.....	50
Sécurité.....	51
APOL	51
Manifestations et police du commerce.....	52
Economie & Tourisme	53
Promotion économique	53
Tourisme.....	54
Sports.....	55
Sociétés locales.....	55
Ports	55
VOIRIE DOMAINES VITICOLES ESPACES VERTS.....	56
Voirie, espaces verts, plages et cimetières	57
Domaines viticoles.....	59
Vignes	59
Vendanges	60
Mise des vins	60
Souscription aux habitants	60

Distinctions.....	61
Caves.....	61
POLICE DES CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS FORÊTS	62
Police des constructions.....	63
Permis de construire	63
Permis d'habiter / d'utiliser.....	65
Commission technique communale	65
Commission de salubrité communale	65
Bâtiments et gérances.....	66
Gérances.....	66
Bâtiments	68
Forêts.....	69
ECOLES CULTURE DÉVELOPPEMENT DURABLE	70
Ecoles.....	71
Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL).....	71
Etablissement scolaire de Cully et environs.....	71
Accueil pré et parascolaire	71
Culture et communication.....	72
Subventions culturelles	72
Bibliothèque	72
Communication et informations communales.....	72
Informatique et internet	73
Informatique communale.....	73
Site Internet et guichet virtuel	73
Agenda 21 Transports et mobilité.....	73
Liste des abréviations.....	74

AUTORITÉS

Conseil communal

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Mme Brigitte Leprovost

Présidente

M. Yves Sesseli

Vice-Président

Mme Eliane Fedrigo

Secrétaire

Composition

BADOUX Jean-Luc	GAY Daniel
BAEHLER Philippe dès le 12 mai 2014	GAY David
BAEHLER Raoul	GRANDCHAMP Pierre-Alain
BANDINI Jean-Louis	GROSS Florence
BAUMANN Patrick	HARTMANN Jelle
BECH Raymond	HILL Valérie
BERSIER Monique	HUG Emmanuel
BERTHET Sybil	HUMBERT Patrice
BERTHOLET Michel	JOHNER Jacques
BLANC Nicolas	LAVANCHY Christine
BOCHUD Pascale	LEPROVOST Brigitte
BUGNON GRAND Carole	MAEDER Philippe
CHOLLET Alain	MASSY Luc
CHOLLET Vincent	MICOL Jean
COLLIARD Marc	MOHL Sandra
CROSA Silvio	NOVERRAZ Marc-Henri
CUENOUD Nadia	PARISOD Jean-François
CURRAT Christian	PARISOD Roland
DE PALMA Lucie	PASCHOUD Pascal
DELALOYE Yves	PFEIFFER Laurent
DEMONT CUENOUD Sabine	POTIN Jane
DENISART Jean-Luc	POTTERAT Jacques
DUBOUX Blaise	REGAMEY Lionel
DUBOUX Michel	REIJSOO Fenneke
DUNANT Jean-Christophe	RIESEN Patrick jusqu'au 12 nov. 2014
ELLIS Thomas	RUFI Bernard
EMERY Roland	SCALFARO Pietro
ESSEIVA Nathalie	SCHOPFER Marlyse
FAUQUEX Denis jusqu'au 21 avril 2014	SCHWAAB Jean-Christophe
FONJALLAZ Louis	SESSELI Yves
FONTANNAZ Pierre-André	TROLLIET Michel
GAILLARD Jean-René	VOGEL Simon
GAUDIN Vivian	WIGET Anne-Véronique

Suppléants au 31 décembre 2014

Salomon DUBOIS	(arrondissement d'Epesses)
Vincent FRIDERICI	(arrondissement de Villette)

Commissions permanentes

Commission des finances

- | | | | |
|----|-----------|-----------------------|------------------|
| 1. | M. | Raymond Bech | Président |
| 2. | M. | Yves Delaloye | membre |
| 3. | Mme | Sabine Demont Cuénoud | membre |
| 4. | M. | Jean Micol | membre |
| 5. | M. | Bernard Rufi | membre |

Commission de gestion

- | | | | |
|----|-----------|------------------------|--|
| 1. | M. | Philippe Maeder | Président et rapporteur |
| 2. | Mme | Carole Bugnon Grand | membre |
| 3. | M. | Louis Fonjallaz | membre dès le 1 ^{er} juillet 2014 |
| 4. | Mme | Florence Gross | membre |
| 5. | M. | Jean-François Parisod | membre |
| 6. | M. | Laurent Pfeiffer | membre dès le 1 ^{er} juillet 2014 |
| | M. | Jacques Potterat | membre jusqu'au 30 juin 2014 |
| 7. | Mme | Fenneke Reijsoo | membre |
| | Mme | Anne-Véronique Wiget | membre jusqu'au 30 juin 2014 |

Commission de recours en matière de taxes et impôts

- | | | | |
|----|-----------|---------------------|---------------|
| 1. | M. | Raymond Bech | membre |
| 2. | M. | Daniel Gay | membre |
| 3. | M. | Laurent Pfeiffer | membre |

Liste des personnes formant le Bureau du Conseil et le Bureau électoral

- | | | | |
|----|------------|---------------------------|---------------------------------|
| 1. | Mme | Brigitte Leprovost | Présidente |
| 2. | M. | Yves Sesseli | 1 ^{er} Vice-Président |
| 3. | M. | Michel Bertholet | 2 ^{ème} Vice-Président |
| 4. | Mme | Pascale Bochud | Scrutatrice |
| 5. | M. | Roland Emery | Scrutateur |
| 6. | Mme | Sybil Berthet | Scrutatrice suppléante |
| 7. | M. | Marc Colliard | Scrutateur suppléant |
| 8. | Mme | Eliane Fedrigo | Secrétaire |

Séances

Madame Brigitte Leprovost a dirigé les débats des quatre séances ordinaires, au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1ère séance : 12 mai 2014

Assermentation

M. Philippe BAEHLER est assermenté en remplacement de M. Denis FAUQUEX démissionnaire.

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 01/2014 relatif au règlement communal des sépultures et des cimetières
- 02/2014 relatif à l'adoption du plan partiel (PPA) « Les Fortunades » - Adoption de la modification du chemin public – Adoption des modifications des domaines publics – Adoption des réponses aux oppositions (amendé)
- 04/2014 relatif à la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL) – Nouveaux statuts
- 05/2014 relatif à l'achat d'une balayeuse de route et d'un véhicule (amendé)
- 06/2014 relatif à la nouvelle liaison de distribution d'eau potable et de défense incendie entre le réservoir des Crêts et le réservoir du Devin. Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie : tronçon « Réservoir du Genevrey – Route de la Trossière » (amendé)
- 07/2014 relatif à l'auberge du Raisin à Cully, équipement de la cuisine : remplacement du fourneau central et d'une salamandre

2ème séance : 30 juin 2014

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 08/2014 relatif aux comptes 2013
- 09/2014 relatif au rapport de gestion 2013
- 10/2014 relatif à l'immeuble Brossy, Rue du Village 10 à Aran – Réfection de la cage d'escalier, remplacement des volets et d'une toile de tente sur un balcon, mise en conformité des parapets des balcons, remplacement d'un « velux » et remplacement d'une fenêtre

- 11/2014 relatif à la modification du plan de quartier « Crêt-Mouton – Les Côtes-du-Signal » et du règlement y relatif
- 12/2014 relatif à l'entretien du réseau routier – Réfection du revêtement bitumineux de la RC 780 – B-P
- 13/2014 relatif au renouvellement de la cave de Villette – 2^{ème} étape (amendé)
- 14/2014 relatif à l'approbation de la modification de l'article 14, chiffre 11 des statuts de l'Association scolaire Centre Lavaux (ASCL)
- Le préavis 03/2014 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'optimisation des éco-points et des collectes des déchets est refusé. Une motion est soumise à la Municipalité

3ème séance : 27 octobre 2014

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 15/2014 relatif à l'arrêté d'imposition pour les années 2015 et 2016.
- 16/2014 relatif au règlement et tarif des émoluments de l'office de la population.
- 17/2014 relatif à la demande de crédit d'étude pour la réalisation de locaux de vestiaires, de locaux sanitaires et de locaux techniques et divers pour le futur centre sportif de La Tioleyre.
- 18/2014 relatif au cautionnement fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës.
- 19/2014 relatif à la réfection d'un collecteur d'eaux claires au lieu-dit « La Dauboudaz » à Epresses.

4ème séance : 5 décembre 2014

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 20/2014 relatif au budget 2015
- 21/2014 relatif à la demande de crédit pour la mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires du quartier Sous-Gourze à Rieux
- 22/2014 relatif aux travaux d'entretien dans les ouvrages du réseau de distribution d'eau potable (amendé)

- 24/2014 relatif au remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie sur le tronçon « Réservoir des Crêts – Chemin de la Boverde »
- 25/2014 relatif au café-restaurant de l'Hôtel du Monde à Grandvaux – Déplacement et transformation de la cuisine, rafraîchissement des WC et de la cage d'escalier
- Le préavis 23/2014 relatif au remplacement d'une conduite d'eau potable au Chemin du Chauderon est retiré par la Municipalité

Elections et votations

Résultats des votations

Scrutin du 9 février 2014 – Votations fédérales

1. Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics » qui a été retirée)
Accepté par 1'780 voix contre 455
2. Initiative populaire du 4 juillet 2011 "Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base »
Refusée par 2'074 voix contre 191
3. Initiative populaire du 14 février 2012 « Contre l'immigration de masse »
Refusée par 1'582 voix contre 663

Taux de participation : environ 69%

Scrutin du 6 avril 2014 – Votation communale suite au référendum

1. Votation sur l'arrêté d'imposition 2014 prévoyant une augmentation de 4 points du taux d'imposition communal
Refusée par 1'768 voix contre 465

Taux de participation : 60%

Scrutin du 18 mai 2014 – Votations fédérales et cantonale

Votations fédérales:

1. Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (Contre-projet direct à l'initiative populaire "Oui à la médecine de famille")
Accepté par 2'327 voix contre 206
2. Initiative populaire du 20 avril 2011 "Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants"
Acceptée par 1'682 voix contre 716

3. Initiative populaire du 23 janvier 2012 "Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimum)"
Refusée par 1'973 voix contre 606
4. Loi fédérale du 23 janvier 2012 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fond Gripen)
Refusée par 1'680 voix contre 803

Votation cantonale:

- 1a. Initiative populaire "Sauver Lavaux " qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)
Refusée par 1'974 voix contre 598
- 1b. Contre-projet du Grand Conseil, loi du 21 janvier 2014 modifiant la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)
Accepté par 1'953 contre 590
- 1c. Si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?
Le contre-projet est accepté par 1'991 voix contre 555 pour l'initiative

Taux de participation : environ 78%

Scrutin du 28 septembre 2014 – Votations fédérales

1. Initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour les restaurateurs »
Refusée par 1'401 voix contre 604
2. Initiative populaire « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »
Acceptée par 1'064 voix contre 990

Taux de participation : environ 62%

Scrutin du 30 novembre 2014 – Votations fédérales

1. Initiative populaire du 19 octobre 2012 "Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)"
Refusée par 1'580 voix contre 508
2. Initiative populaire du 2 novembre 2012 "Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles"
Refusée par 1'875 voix contre 257
3. Initiative populaire du 20 mars 2013 "Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)"
Refusée par 1'851 voix contre 257

Taux de participation : environ 64%

Municipalité



de gauche à droite Patrick Chollet, Georges Hauert, Jean-Paul Demierre, Nicole Gross, Jean-Pierre Haenni, Max Graf, Yves Kazemi

Composition et organisation

Graf Max, Syndic

Remplaçant Haenni Jean-Pierre

Administration générale, personnel et urbanisme

Administration générale : Greffe municipal,
Office de la population, Archives communales
Ressources humaines,
Aménagement du territoire, Urbanisme,
Objectifs à 5 ans et plus

Haenni Jean-Pierre, Vice-syndic

Remplaçante Gross Nicole

Finances, travaux et infrastructures

Finances,
Bureau technique : Travaux publics, Infrastructures, Routes,
Chemins, Eaux, Cours d'eaux

Chollet Patrick

Remplaçant Hauert Georges

Protection de la population, affaires sociales et assainissement

Protection civile, Défense incendie,
Affaires sociales : Santé, Cultes,
Services industriels : Assainissement, Éclairage public

Demierre Jean-Paul

Remplaçant Kazemi Yves

Sécurité, promotion économique et tourisme

Police, Police du commerce, Manifestations,
Promotion économique, Tourisme,
Sports, Sociétés locales, Ports

Gross Nicole

Remplaçant Haenni Jean-Pierre

Voirie, domaines viticoles et espaces verts

Voirie, Domaines viticoles, Caves, Améliorations foncières,
Lavaux UNESCO, Espaces verts, Plages et bains, Cimetières

Hauert Georges

Remplaçant Chollet Patrick

Police des constructions, bâtiments et forêts

Police des constructions,
Bâtiments, Églises et temples, Gérances, Conciergeries,
Locations de salles,
Forêts, Domaines agricoles

Kazemi Yves

Remplaçant Demierre Jean-Paul

Écoles, culture et développement durable

Écoles, Accueil pré - et parascolaire,
Culture, Bibliothèque,
Communication, Informatique et Internet,
Agenda 21, Transports et mobilité

Délégations municipales

Commissions	Municipal-e 1	Municipal-e 2
Accueil familial du réseau de Lavaux (ARAJEL)	Yves Kazemi	
Arcos	Patrick Chollet	
ASCL Codir	Yves Kazemi	
ASCL Commission intercommunale	Jean-Pierre Haenni	
Association des caveaux	Nicole Gross	Jean-Paul Demierre
Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (APROMAD)	Patrick Chollet	
Association Intercommunale des Eaux du Jorat (A.I.E.J.)	Jean-Pierre Haenni	
Association Lavaux Patrimoine Mondial	Nicole Gross	
Caisse intercommunale de pensions (CIP)	Max Graf	Jean-Pierre Haenni
Comité de direction de APOL	Jean-Paul Demierre	
Comité 1er août	Yves Kazemi	Jean-Paul Demierre
Comité de l'association Plant-Robert	Nicole Gross	
Commission cantonale tripartite ORP	Nicole Gross	
Commission centrale des forêts du cercle de Cully	Georges Hauert	
Commission consultative de Lavaux	Max Graf	
Commission culturelle	Yves Kazemi	
Commission du développement durable	Yves Kazemi	
Commission de salubrité	Georges Hauert	
Commission des naturalisations	Max Graf	Jean-Paul Demierre
Commission d'estimations fiscales	Max Graf	Georges Hauert
Commission d'impôt	Max Graf	Jean-Pierre Haenni
Commission d'urbanisme	Max Graf	Georges Hauert
Commission intercommunale du SDIS de Gourze	Patrick Chollet	
Commission intercommunale Lavaux (CIL) - Bureau	Nicole Gross	
Commission intercommunale Lavaux (CIL)	Jean-Paul Demierre	Georges Hauert
Commission interconfessionnelle de musique spirituelle	Patrick Chollet	
Commission "taxe déchets et taxe au sac"	Patrick Chollet	
Développement touristique, Montreux Vevey Lavaux Tourisme	Jean-Paul Demierre	Yves Kazemi
Fédération vaudoise des vigneronns (FVV)	Nicole Gross	
Fond Chalet GANAL	Yves Kazemi	
Fondation Germaine Parisod	Jean-Pierre Haenni	
Groupement de lutte anti-grêle	Georges Hauert	
Groupement des propriétaires de vignes des districts d'Aigle, Vevey et Lavaux	Nicole Gross	
Hôpital de Lavaux - Conseil d'administration	Nicole Gross	
Hôpital de Lavaux - Conseil de fondation	Patrick Chollet	Jean-Pierre Haenni
La Forestière - Association forestière vaudoise et du bas Valais	Georges Hauert	
Les Acteurs de Bourg-en-Lavaux (LABEL)	Jean-Paul Demierre	
Organisation régionale de protection civile (ORPCI) - Comité	Patrick Chollet	

Commissions	Municipal-e 1	Municipal-e 2
Organisation régionale de protection civile (ORPCI)	Jean-Paul Demierre	Georges Hauert
Projet cantonal de cyberadministration et coordination	Yves Kazemi	
Régionalisation de l'action sociale Lavaux-Oron (RAS) - Comité directeur	Max Graf	
Régionalisation de l'action sociale Lavaux-Oron (RAS)	Patrick Chollet	
SPES les Seniors partagent leur expérience et leur savoir	Yves Kazemi	
Société des ports et bains de Moratel-Cully (SPBMC)	Jean-Paul Demierre	
Stand de la Bedaulaz	Georges Hauert	
Syndicat d'amélioration foncière Châtalet-Champaflon - Comité de direction (SAF)	Nicole Gross	
Triage forestier de Lavaux	Georges Hauert	
UCV membre du Groupe des Bourgs et Villages	Max Graf	
Union des sociétés locales (USL)	Jean-Paul Demierre	

Séances

Tout au long de l'année 2014, la Municipalité a tenu 42 séances ordinaires, la première le 13 janvier, et la dernière le 15 décembre. Aucune séance extraordinaire ni extra muros n'a eu lieu.

Au cours de ces 42 séances, la Municipalité a notamment adopté 25 préavis qui ont ensuite été transmis au Conseil communal.

La Municipalité a rencontré l'ensemble des collaborateurs communaux à deux reprises, soit le 20 juin lors de la sortie annuelle organisée au refuge de Grandvaux et le 18 décembre à l'occasion de l'apéritif de fin d'année lors duquel le bilan de l'année écoulée a été présenté.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PERSONNEL

URBANISME

M. Max Graf
Syndic

Greffe municipal

Missions du secteur

- Organiser le traitement des affaires par la Municipalité
- Cordonner les activités transversales

Manifestations officielles et réceptions

Le Greffe municipal a participé avec enthousiasme à l'organisation des manifestations suivantes :

- Réception des nouveaux habitants
- 3^{ème} mise des vins des domaines communaux (millésime 2013)
- Débat public sur le référendum relatif au taux d'imposition
- Réception des nouveaux citoyens
- Souscription des vins communaux aux Ruvines
- Fête nationale Suisse à Cully
- Repas des aînés (habitants âgés de 80 ans et plus)

Anniversaires

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, sept nonagénaires ont reçu la visite d'une délégation municipale ainsi que les cadeaux d'usage.

Naturalisations

Naturalisés en 2014 : 18

Au 31.12.2014, l'état des dossiers de naturalisation se présentait comme suit :

Nombre de dossiers : 11

dont

- 1 en attente d'audition
- 2 en attente de la promesse de bourgeoisie
- 7 en attente du décret cantonal
- 1 en attente d'assermentation

répartis par catégories

- 11 naturalisations ordinaires
- 1 naturalisation vaudoise facilitée art. 30, en attente (dossier 2013)

provenance des candidats

- 8 Europe (UE)
- 1 Europe de l'Est
- 1 Amérique du Sud
- 1 Amérique du Nord

Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire, la commission municipale des naturalisations est composée de 5 conseillers communaux, d'un municipal et du syndic, qui la préside. Elle s'est réunie à trois reprises en 2014. La Municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

Relations intercommunales

Une délégation municipale a eu le plaisir d'accueillir la Bourgeoisie de Berne ainsi que les autorités de Berne dans le cadre de Lavaux-Passion le 30 septembre.

Visite extra muros du Conseil d'Etat à Savigny en compagnie du Préfet du district de Lavaux-Oron.

Inspection préfectorale

La traditionnelle inspection préfectorale a eu lieu le 10 décembre et a trouvé nos registres parfaitement tenus. Pour l'occasion, nous avons partagé le repas avec les autorités de la commune de Belmont ainsi qu'avec M. Jean-François Croset, Préfet.

Référendum

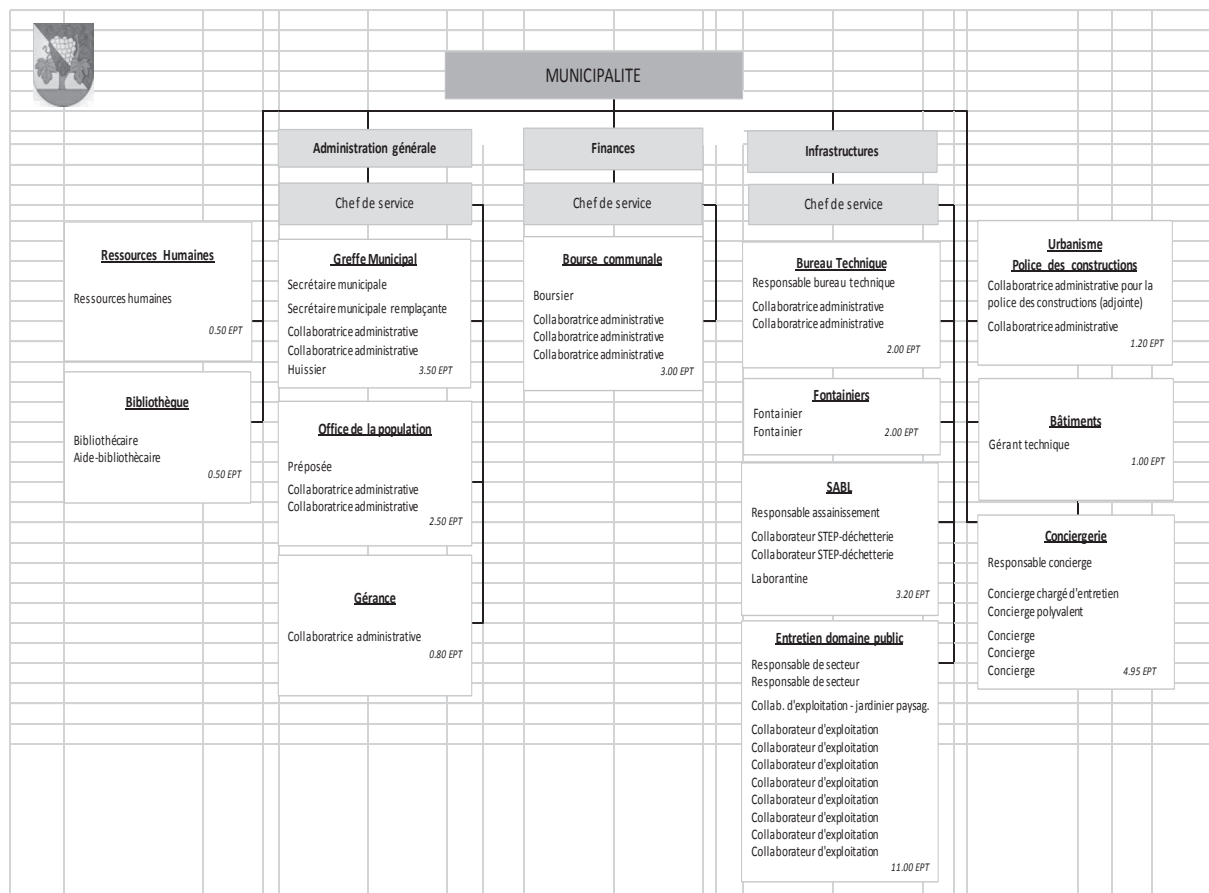
1243 signatures valables de citoyens et citoyennes ayant la qualité d'électeurs en matière communale et exerçant leurs droits politiques à Bourg-en-Lavaux ont été attestées suite au dépôt d'un référendum contre l'arrêté d'imposition 2014. La votation a eu lieu le 6 avril ; la population a refusé à 79,17 % l'augmentation du taux d'imposition communal.

Ressources Humaines

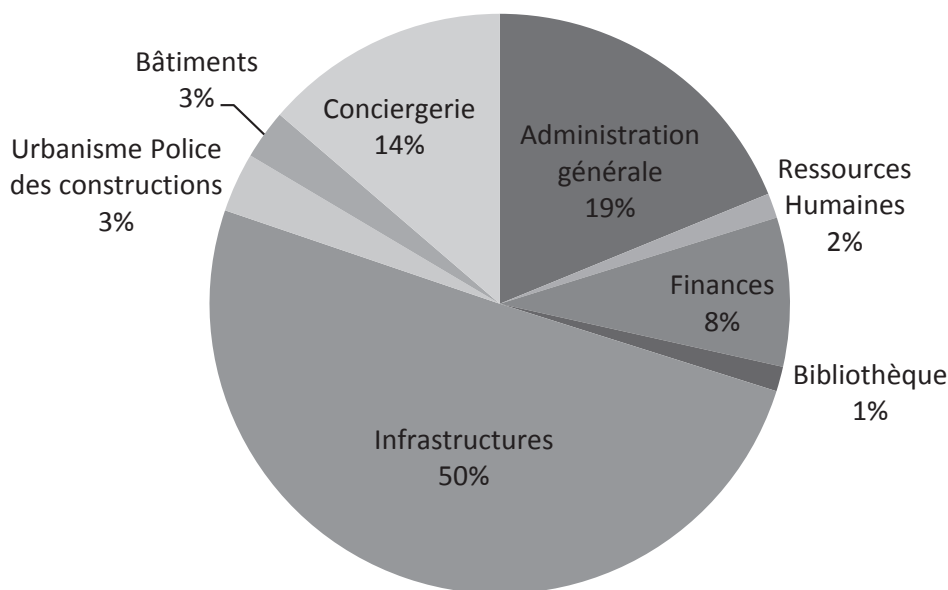
Missions du secteur des RH

- Politique du personnel
- Soutien transversal

Au 31 décembre 2014, l'effectif de notre personnel communal fixe et au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée est de 36.15 EPT pour 43 personnes.



Répartition du personnel par service et secteur au 31.12.2014



Nous engageons également du personnel auxiliaire, notamment pour nos archives et notre secteur de conciergerie. Ces personnes interviennent sur appel et en fonction de la demande, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité.

Durant l'année 2014, un collaborateur a quitté notre administration communale et nous avons conclu un nouveau contrat à durée indéterminée, en vue de son remplacement. Nous avons procédé également à une nomination interne, au titre de promotion, et les taux d'activité de deux collaborateurs ont été modifiés. En outre, nous avons conclu trois contrats à durée déterminée, en raison d'absences pour maladie, accident et congé maternité.

Développement du personnel – Formation continue

En 2014, 11 collaborateurs ont effectué des formations en lien avec leur fonction et leur domaine de compétences. L'ensemble du personnel a reçu une formation « refresh » en matière de premiers secours. Une personne a suivi le cours CFFE et obtenu le titre de formateur en entreprise.

Police des constructions : les examens des projets soumis sont actuellement toujours réalisés par deux bureaux d'architectes indépendants installés sur le territoire de la commune. La Municipalité poursuit son analyse au vu des différentes solutions pouvant être envisagées.

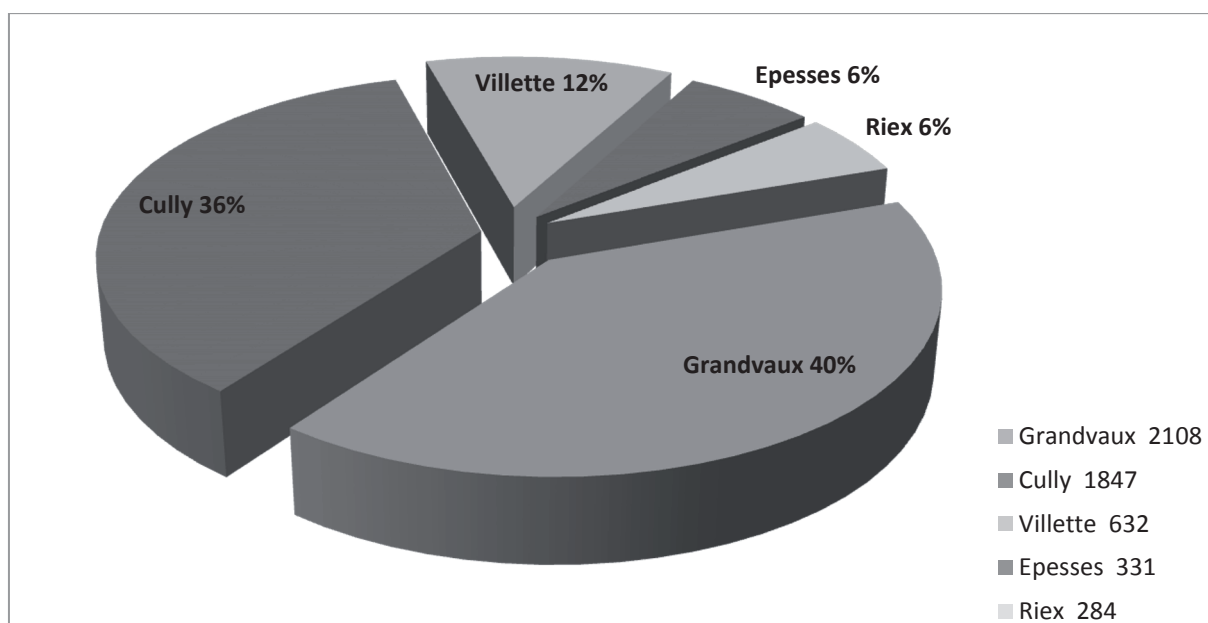
Office de la Population

Missions du secteur

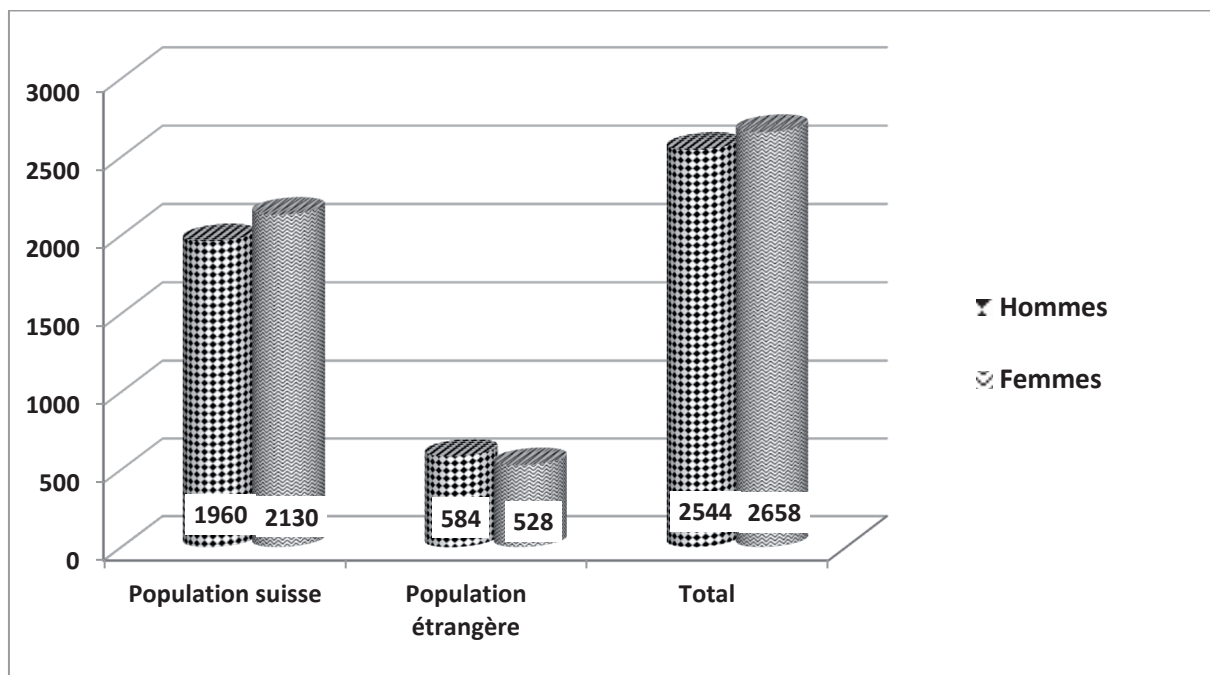
- Fournir aux administrations publiques les renseignements dont elles ont besoin sur l'identité, l'état civil et le lieu d'établissement ou de séjour des personnes résidant plus de 3 mois dans la commune
- Répondre à l'ensemble des demandes administratives des citoyens et orienter ces derniers auprès du service approprié en cas de requête spécifique

Statistiques

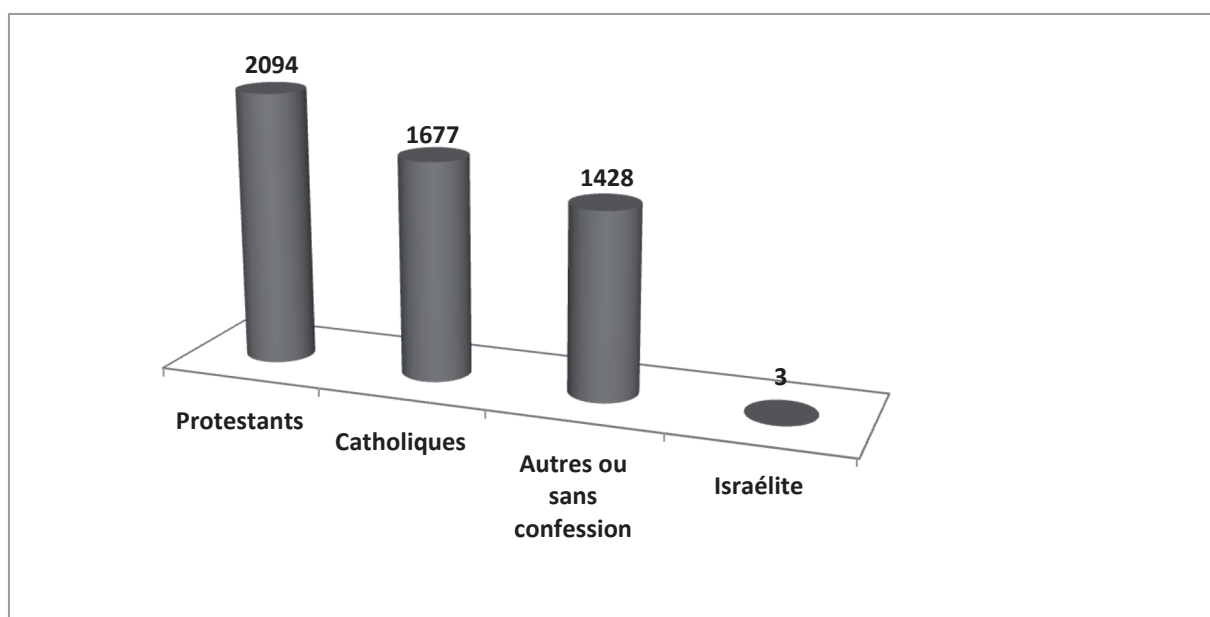
Au 31 décembre 2014, la population résidante de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5202 habitants et était répartie de la manière suivante :



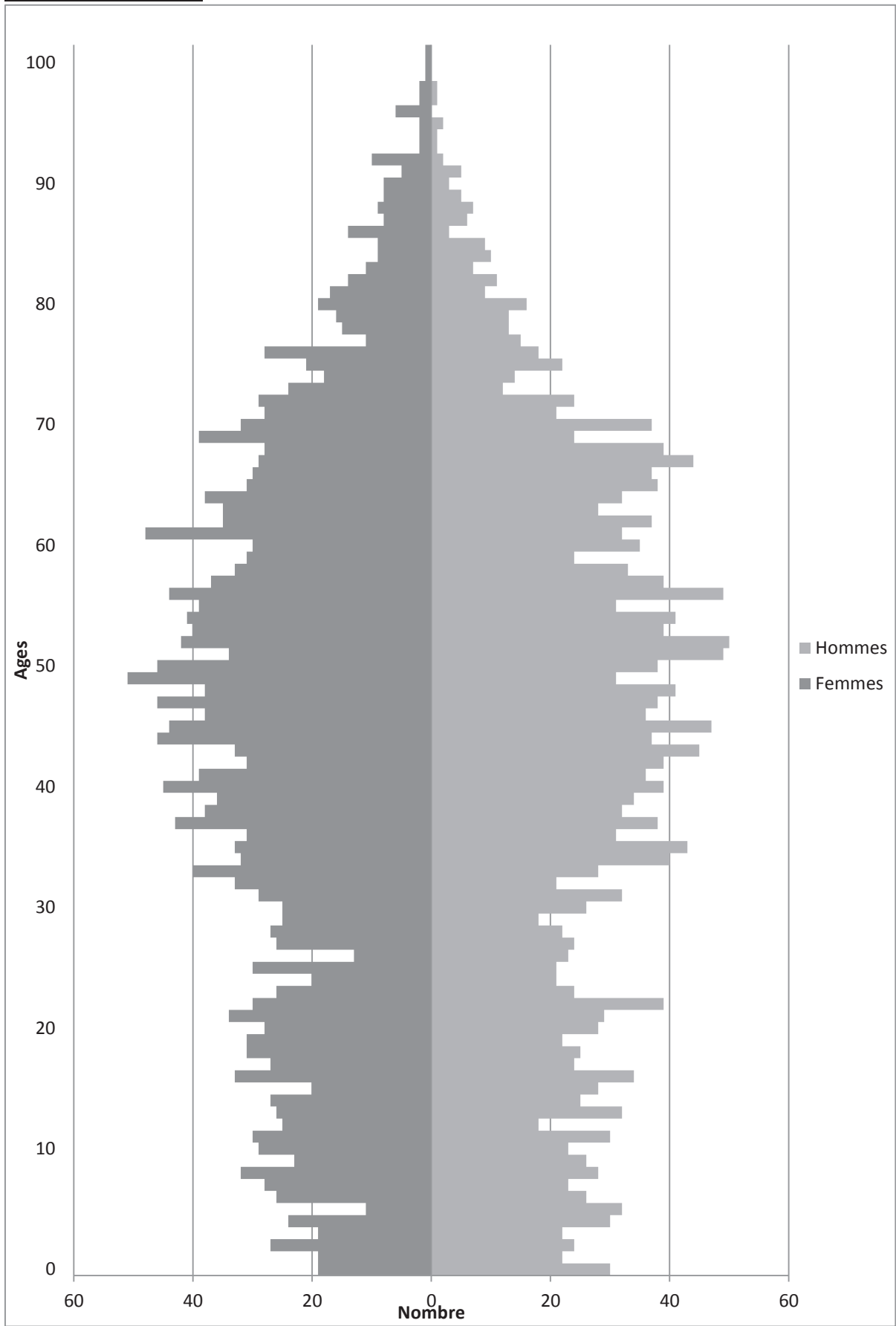
La population était composée ainsi :



Les différentes confessions se répartissent de la façon suivante :



Pyramide des âges



Statistiques des mutations

Durant l'année, nous avons effectué un total de 1703 mutations, dont 596 concernant une arrivée, un retour ou un changement d'adresse et 440 départs.

Naissances

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le carnet rose mentionne la naissance de :

Ançay Lily-Jane	Corbaz Nathan	Milliet Claire
Badel Maeline	Crettaz Josué	Pagán Meneses Víctor
Basset Lia	Dragoz Ella	Ribeiro Granja Rafael
Bohanes Leonore	Dubois Nils	Rigoll Luka
Bulliard Phénicia	Gagnon Kate	Rigoll Tom
Cajahuaranga Romero Mike	Gillabert Kyana	Ronchi Jamy
Camisani Luna	Gore Vasilisa	Schaffter Louis
Campanella Enzo	Gschwend Nina	Seekopp Angus
Cappello Luna	Guedes Oliveira Carvalho	Sibeldine Alexis
Carro Maylo	Maria	Stettler Liv
Castelli Néó	Haller Billie	Thévoz Adèle
Cavin Adélie	Marchand Simon	Weber Juliette
Chevaux Lucie	McWade Henrietta	Wuillemin Salomé
Chopard Edouard	McWade Matilda	
	Meylan Anna	

Nécrologie

Nous avons eu le regret de perdre :

Brülhart Daniel	Hauri Irma	Salathe Evelyne
Burland Rosalinde	Imhof Marcel	Savoy Paul
Caprara Marie	Jenny Henri	Schiess Christian
Child Villiers Roderick	Loude Berthe	Tâche Marie-Louise
Conne Cécile	Mercanton Charles Henri	van Buel Anton
Della Chiara Gianfranco	Mercanton Jean-Pierre	Vienne Simone
Duboux Vincent	Merkwitz Hildegard	Vouillamoz Pierre
Ebener Jaques Danièle	Muller Edith	Wampfler Alice
Gogniat Léon	Noverraz Claude	Weber Claudine
Guex Edouard	Ricou Emanuel	

Archives communales

Missions du secteur

- Elaboration et mise en place du concept d'archivage
- Elaboration du plan d'archivage
- Gestion des archives communales récentes et historiques

Archives de Villette

Si les années passent, la tâche de l'archiviste ne varie guère et consiste toujours à épurer, trier, classer et enregistrer les documents qui seront conservés.

Durant cette année, l'archiviste a été sollicitée par l'administration communale pour la recherche de documents, particulièrement dans les domaines de la Police des constructions, du Contrôle des habitants ainsi que par des particuliers à la recherche de membres de leur famille ayant vécu à Villette.

Archives contemporaines

Il s'agit en l'occurrence des archives de Cully jusqu'à l'avènement de la commune de Bourg-en-Lavaux, soit des documents couvrant la période arrêtée au 30 juin 2011.

Le travail principal de l'archiviste consiste à

- mettre à jour et trier les dossiers,
- compléter les inventaires,
- opérer l'épuration des documents conformément aux directives des archives cantonales, et
- établir la liste détaillée des pièces qui sont éliminées,
- effectuer de nombreuses recherches de dossiers pour la municipalité et les services communaux, ainsi que pour des tiers, (étudiants, notaires, avocats, etc.) mais, pour ces derniers, toujours avec l'accord de la municipalité mais à tout le moins d'un représentant agréé par l'exécutif.

Dans le cadre de ses recherches, l'archiviste est aussi appelé à retrouver des éléments et faits marquants de la vie communale à l'occasion de réceptions et autres manifestations liées au passé, proche ou lointain.

Par ailleurs, nous rappelons que l'étude pilotée par les archives cantonales dans le cadre de la mise en place de la structure de « Panorama 2 » se poursuit. Il s'agit dans un premier temps de choisir un logiciel à cet effet, puis de permettre, à terme, de valider et de lancer la mise en production.

La priorité a été axée sur une interface de saisie en ligne des inventaires des archives communales en fonction des normes actuelles. La base de données qui en résultera deviendra la collection de référence de ces inventaires.

Aménagement du territoire et urbanisme

Missions du secteur

- Assurer un développement harmonieux et conforme aux lois du domaine communal et des constructions
- Mettre en place le programme de politique énergétique du Bourg-en-Lavaux

Le plan directeur régional du district Lavaux-Oron

Le plan directeur régional est en cours de diagnostic et sa finalisation est prévue pour 2015.

Le plan directeur communal (PDcom)

La Municipalité, la commission d'urbanisme et le bureau d'urbanistes en charge de l'étude du nouveau plan directeur communal se sont réunis plusieurs fois en 2014 pour donner suite aux remarques du canton, reçues au printemps, suite à l'examen du projet préalable. La Loi sur l'aménagement du territoire, dont les modifications sont mises en vigueur le 1^{er} mai 2014, doit être prise en compte dans ce correctif, de même que la modification des lois et règlements cantonaux, suite à l'adoption, le 18 mai 2014, du contre-projet s'opposant à l'Initiative Sauver Lavaux III. En regard de ces changements, la Municipalité doit procéder à l'étude du redimensionnement des réserves à bâtir et à celle des principes d'aménagement des villages. L'envoi du projet définitif au canton est prévu pour l'automne 2015, et son approbation pourra intervenir au début 2016, à l'issue de la procédure.

Sur l'ensemble de la nouvelle commune de Bourg-en-Lavaux, une dizaine de projets d'urbanisme sont en cours d'étude dans les différents villages et hameaux ; en 2014, les PPA suivants ont été traités, soit :

PPA « Les Colombaires » Cully

Surface du PPA : 26'033 m²

Suite à l'enquête publique du projet de PPA, du 24 mai au 24 juin 2013, le Département des infrastructures, du territoire et de l'environnement a procédé à son approbation préalable le 20 janvier 2014 et à la levée des deux oppositions enregistrées durant ladite enquête. Deux recours ont été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public, dont l'un des deux a été retiré presque immédiatement. A fin 2014, après plusieurs rencontres entre la Municipalité, les représentants de la Fondation de l'Hôpital de Lavaux et les opposants, des discussions et négociations sérieuses (établissement d'une convention et promesse d'inscription d'une servitude de limitation de hauteur du bâtiment Ouest) étaient en passe d'aboutir pour permettre le retrait du deuxième recours et la mise en vigueur du PPA.

PPA « Cully-Gare »

Surface du PPA : 20'291 m²

Le 8 avril 2014, le concours d'architecture de la commune, en partenariat avec les CFF Immobilier a été lancé, pour l'attribution des mandats d'architecte, d'ingénieur civil et des ingénieurs spécialisés CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité), avec un délai pour

le dépôt des projets au 11 juillet 2014. Il s'agira de construire un bâtiment communal et son parking souterrain, un P+Rail et un bâtiment administratif et d'exploitation pour les CFF. L'organisateur a reçu 28 projets et 28 maquettes respectant tous le délai fixé. Après jugement, le 1^{er} rang a été attribué à All That Jazz, du bureau Bonnard Woeffray architectes fas-sia, de Monthey, le 9 octobre. Dans le bâtiment communal, il est prévu d'intégrer la maison Cuénoud SA et de réaliser un cms, un centre médical et des appartements protégés. Dans le bâtiment des CFF, seront construits une surface commerciale et des logements.

PPA « Les Fortunades et Modification du PGA « Maison Jaune »

Surface du PPA "Les Fortunades" : 2'657 m² - Surface MPGA : 2'470 m²

La commune a entrepris la réalisation du plan partiel d'affectation (PPA) « Les Fortunades », dont l'enquête publique s'est déroulée du 7 février au 10 mars 2014. Le PPA a été adopté par le Conseil communal le 12 mai 2014. Le dossier a ensuite été transmis au SDT pour approbation préalable par la cheffe de département.

Le 1^{er} mai 2014 est entrée en vigueur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, impliquant des modifications du cadre légal. Les cantons ont ainsi cinq ans pour adapter leur planification directrice. Durant ce laps de temps, toute nouvelle création de zones à bâtir doit être compensée par un dézonage d'une surface identique.

Dans ce contexte, les autorités communales ont proposé une compensation à l'intérieur de son territoire, par la parcelle 84 actuellement colloquée en zone des constructions et installations d'utilité publique et occupée largement par de la vigne et par une construction (La Maison Jaune). Principalement non bâti, ce secteur constitue une percée visuelle d'importance sur le lac Léman et le Chablais. La parcelle n° 84, propriété de la commune de Bourg-en-Lavaux, occupe une superficie totale de 5'171 m².

Compte tenu de la présence de vigne cultivée sur une partie de la parcelle n° 84, il est proposé de l'affecter à la zone viticole sur une surface de 2'470 m².

Selon les planifications en vigueur, le site de la Maison Jaune avait pour vocation d'accueillir un parking. Cependant, dans le cadre d'une revue de projet, ce stationnement est désormais localisé sur le site de la gare (PPA Cully Gare).

Compte tenu de l'importance de réaliser les équipements prévus sur le secteur des Fortunades, l'opérationnalité se révèle être un critère prépondérant dans le choix du secteur de compensation.

Les locaux actuels abritant les pompiers (Service de défense incendie et secours de Gourze) et la voirie, localisés respectivement à la place de la Gare 6 et 8, seront bientôt démolis pour laisser place à un programme mixte de logements et d'activités prévu par le PPA Cully Gare. L'objectif du PPA les Fortunades est de permettre le redéploiement des locaux communaux existants en offrant une configuration plus adaptée à l'activité spécifique des services.

PQ « Crêt Mouton – Les Côtes du Signal » Grandvaux

Surface du PPA : 72'860 m², surface concernée par la modification : 7'522 m²

La modification de ce plan de quartier, demandée par les propriétaires de trois parcelles situées dans son secteur, servira à rendre constructibles des zones du plan après

réévaluation des dangers naturels (glissements de terrain), compte tenu de l'évolution des techniques constructives.

Sa mise à l'enquête publique, du 15 avril au 15 mai 2014, n'ayant suscité aucune opposition, le Conseil communal a adopté la modification le 30 juin et la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement l'a approuvée préalablement le 1^{er} septembre 2014. Le plan de quartier "Crêt-Mouton - Les Côtes du Signal" modifié a pu être mis en vigueur le même jour, compte tenu de l'absence d'opposition.

Commission d'urbanisme

La commission d'urbanisme est composée de sept membres, soit M. Graf, président, M. Hauert, municipal, M. Jean-Marc Vallotton, urbaniste, M. Vautier, géomètre, MM. Cardinaux, Dunant et Nicolas Vallotton, architectes.

Elle se réunit à la demande de la Municipalité, en fonction des nécessités et de l'importance des dossiers à traiter. En 2014, la commission a siégé à trois reprises, les 5 et 21 novembre et 2 décembre, et a abordé les points suivants :

- révision du Plan directeur communal et aménagement des villages
- réflexion sur le PPA Les Fortunades en lien avec le PPA Cully-Gare - étude du meilleur emplacement pour les locaux des pompiers et de la voirie.

Commission consultative de Lavaux

La Commission est composée d'un représentant de l'Etat qui en assure la présidence, de trois représentants des communes et de cinq spécialistes, dont un au moins dans le domaine de la protection de la nature et du paysage. M. Graf est l'un des trois délégués des municipalités de Lavaux. La Commission a été nommée par le Conseil d'Etat et fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2013. Dix communes sont concernées, sur les dix-huit que compte notre district, soit celles comprises dans le périmètre de protection de Lavaux.

Dès lors, préalablement à la mise à l'enquête publique, la Commission examine tous les projets de construction, reconstruction ou transformation de bâtiments, sauf ceux de minime importance n'altérant pas le site.

Au cours de l'année 2014, la commission a tenu 12 séances pour lesquelles la commune a présenté 60 projets concernant des constructions, transformations de bâtiments, installations de panneaux solaires, aménagements extérieurs, etc., dont 20 ont subi un 2^{ème}, voire un 3^{ème} examen. Les dossiers les plus problématiques sont ceux concernant l'installation des panneaux solaires ou photovoltaïques dans notre paysage protégé.

Au total, pour les dix communes, la Commission a examiné 111 projets et a rendu 94 préavis, qui se décomposent comme suit :

- 49 projets de transformations, dont 18 ont nécessité deux passages ou plus (3 dossiers) devant la Commission;
- 31 projets de construction, dont 14 ont nécessité deux passages ou plus (3 dossiers) devant la Commission;
- 8 projets portant exclusivement sur l'installation de panneaux solaires;
- 3 projets de planification (1 projet de plan directeur et 2 projets de plan partiel d'affectation);
- 3 projets des CFF.

FINANCES TRAVAUX INFRASTRUCTURES

M. Jean-Pierre Haenni
Municipal et Vice-syndic

Finances

Missions du secteur

- Coordonner l'élaboration et finaliser le budget annuel
- Assurer le suivi du budget (reporting/controlling)
- Tenir les divers modules comptables de la commune
- Fournir les éléments financiers nécessaires aux décisions de la Municipalité

Le service des finances en quelques chiffres pour l'année 2014 :

- 3 équivalents plein-temps, sous la forme de 2 collaboratrices à 60%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- Une formation continue, avec des cours suivis sur des domaines tels que la TVA ainsi que sur les spécificités comptables relatives aux communes.
- La gestion de 5'000 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'envoi de plus de 14'000 factures (eau-épuration, impôt foncier, taxe déchets, loyers, locations de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc).
- La tenue de la comptabilité de la Protection civile de Lavaux et ses 400 pièces comptables, ainsi que l'élaboration du budget.
- Depuis 2014, la tenue de la comptabilité de la nouvelle Association scolaire Centre Lavaux (ASCL) et ses 1'000 écritures comptables, ainsi que l'élaboration du budget.
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

L'année 2014 a vu se finaliser la suite du travail entrepris en 2013 sur la gestion des débiteurs et du contentieux. Force est de constater que malheureusement, la tendance de 2013 se confirme et que les factures sont de moins en moins bien honorées dans les délais, quand elles le sont sans devoir recourir à des procédures de recouvrement.

Si le service des finances est toujours ouvert à trouver des solutions raisonnables avec les citoyens et débiteurs qui prennent la peine de le contacter avant les procédures de recouvrement, il convient également de gérer avec rigueur ce domaine délicat. Il en va de l'équité de traitement entre débiteurs et de la sauvegarde des intérêts de la commune.

Nous constatons que l'introduction de la taxe déchets a engendré un nombre élevé de rappels et poursuites. C'est donc un demi-poste à plein-temps qui est maintenant nécessaire pour assurer une bonne gestion et suivi des débiteurs dans leur globalité.

Signalons que le service des finances traite l'ensemble des procédures de contentieux (rappels, sommations, poursuites « classiques » et poursuites en réalisation de gage immobilier, mainlevée à l'opposition, etc). Seuls quelques rares cas (moins de 10) spécifiques font l'objet d'une collaboration avec un agent d'affaires spécialisé dans ce domaine.

En chiffres, nous avons eu pour 2014 :

- 2'500 rappels et sommations dont 1/3 concernent la taxe déchets.
- Près de 20% des factures ne sont donc pas payées sans au-moins un rappel.
- 300 poursuites engagées durant l'année, dont presque 1/3 pour la taxe déchets.

Il va sans dire que ces procédures ont un coût non négligeable pour la collectivité. C'est pourquoi le service des finances tient spécialement à remercier la grande majorité des citoyens et débiteurs qui respectent les échéances et les modalités de paiements.

Par ailleurs, il faut être conscient que le domaine des finances communales est toujours en perpétuelle évolution. Les éléments ne cessent de se complexifier, que ce soit au niveau de l'application des nouveaux règlements, de la TVA, des règles imposées par l'Etat, etc. C'est ce qui en fait un domaine passionnant et diversifié mais qui demande également des compétences et connaissances spécifiques qu'il convient de maintenir à jour et de stimuler.

Dans un monde où les aspects financiers sont tellement importants, il est indispensable de consolider nos outils de pilotage. Le service des finances n'est plus seulement le « service comptable » mais également le service qui donne de l'information financière aux décideurs. Et cette tendance va s'accroître au fil des ans, notamment avec le passage dans quelques années au nouveau modèle comptable harmonisé « MCH2 », et ses exigences accrues en matière de présentation des comptes et de ses annexes. Les divers reportings mis régulièrement à disposition de la Municipalité lui permettent d'avoir un suivi des principaux éléments financiers, tels que par exemple, l'évaluation des recettes fiscales, le suivi des dépenses d'investissements ou encore la projection de la trésorerie.

La gestion de la dette revêt une importance toute particulière. En effet, choisir les meilleures conditions du marché est nécessaire afin de limiter autant que possible la charge des intérêts passifs. Pour chaque emprunt (renouvellement ou nouvel emprunt), le service des finances procède donc par appel d'offres ; la décision finale étant du ressort de la Municipalité.

Comme déjà dit dans le rapport de gestion de l'année dernière, sur le plan informatique, notre prestataire (Ofisa) va mettre un terme au développement de ses logiciels actuels. Le service des finances est fortement impacté par cette annonce. De nouveaux logiciels plus performants viennent en remplacement. Un groupe de travail a œuvré en 2014 et œuvre encore sur ce gros projet, ainsi que sur la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) pour toute la commune. D'ici 2016-2017, il est souhaitable que ces projets soient menés à terme pour permettre à la commune de se doter d'outils performants et modernes. Les préavis y relatifs devraient être présentés en 2015.

Par ailleurs, nous avons étudié en 2014 la possibilité de mettre à disposition des citoyens des factures électroniques. Les coûts fixes actuels liés à cette prestation font que, pour l'instant, la mise en place d'un tel système est jugée trop onéreuse pour notre volume de facturation. Il n'est pas impossible qu'une nouvelle étude soit refaite à moyen terme, en fonction d'une baisse éventuelle de ces coûts fixes et d'une hausse du nombre de factures. Le service des finances y est en tous cas fortement intéressé et essaye de continuellement faciliter les paiements aux citoyens. C'est dans cette optique également qu'il sera étudié

l'éventualité de payer directement certaines prestations par carte de débit et de crédit via le guichet virtuel. Comme vous pouvez le constater, d'importants chantiers sont en cours ou à venir dans le domaine de l'informatique.

S'agissant des comptes 2014, nous vous renvoyons à la brochure des comptes, laquelle vous donnera tous les éléments financiers et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice est très bon et se solde par un bénéfice de près de 1.1 million. Ceci s'explique par certains éléments exceptionnels (comme les dissolutions de fonds de réserve), mais spécialement par des impôts structurels (personnes physiques surtout) en forte hausse par rapport à 2013 et par une excellente maîtrise de nos charges ; celles-ci diminuant encore par rapport aux années précédentes. La marge d'autofinancement s'élève à 3.6 millions et fait plus que couvrir nos investissements de 1.9 million. Ces derniers étant toutefois nettement plus faibles que prévus.

Le service des finances tient enfin à remercier tous les services de la commune avec lesquelles il entretient d'excellentes relations, ainsi qu'avec l'ensemble de la Municipalité et en particulier son Municipal de tutelle pour la confiance mutuelle et l'esprit constructif de chacun.

Bureau technique

Missions du secteur

- Gérer les projets liés aux infrastructures de Bourg-en-Lavaux (eau, assainissement, travaux)
- Assurer l'entretien des réseaux d'eau de Bourg-en-Lavaux dans le respect des normes imposées

Prestations du secteur

- Planification des chantiers liés aux infrastructures
- Gestion des projets de construction et d'entretien des infrastructures
- Mise à jour du système d'information du territoire (SIT)
- Préparation des préavis techniques
- Suivi de l'entretien et des chantiers : routes, chemins, AF, sentiers, signalisation, marquage, mobilier urbain
- Services industriels EU-EC
- Relations avec d'autres services (TT, gaz, électricité)

Travaux publics – routes – chemins

Le réseau routier Suisse a une longueur de plus de 70'000 km, réparties entre les routes nationales, cantonales et communales. Ce réseau routier est d'une immense importance économique. La valeur de remplacement totale du réseau est estimée à environ 210 milliards de francs. La plus grande partie du réseau est constituée des routes communales avec 72 %.

La valeur de remplacement moyenne d'un mètre carré de chaussée dans une commune se monte à environ CHF 400.-. Des études ont montré que la perte de valeur annuelle s'élève en moyenne à 1,4 – 2,6 % de la valeur de remplacement.

Il s'agit donc pour les propriétaires d'un réseau routier de répondre à la question suivante : « Est-ce que j'investis suffisamment d'argent pour l'entretien durable sur le long terme de mon réseau ? »

Le réseau communal de Bourg-en-Lavaux est très dense et très complexe, d'une part en raison de la topographie et, d'autre part, grâce au développement urbanistique et économique. Dans ce cadre, on distingue plusieurs catégories de voies de communication :

- Routes cantonales en traversée de localité (à charge de la commune)
- Routes communales
- Chemins d'améliorations foncières
- Chemins agricoles
- Sentiers carrossables et non carrossables

Mais également un nombre élevé d'ouvrages tels que : les ponts, les escaliers, les murs de soutènement, les passages, les trottoirs, les glissières de sécurité, les barrières sans oublier l'inévitable signalétique, panneaux ou marquage au sol, nécessaires au bon fonctionnement des utilisateurs des infrastructures routières.

La complexité du réseau réside également dans le type de matériaux utilisés pour la construction et l'entretien du réseau ; si en règle générale, les routes sont constituées d'une fondation en grave et d'un revêtement en béton bitumineux (goudron), il existe aussi d'autres type de revêtement tels que le pavage en pierre naturelle, le béton à base de ciment mais encore la grave stabilisée à base d'un mélange de liant composé de chaux et de ciment.

Sur le plan financier et suite à de longues négociations, l'Etat et les communes ont conclu un accord permettant de lever le moratoire sur les subventions routières dès le 1^{er} janvier 2014. Plusieurs projets d'entretien des routes peuvent donc être entrepris par les communes.

A la lecture des éléments ci-dessus, la Municipalité entreprend l'élaboration d'un plan directeur des routes qui permettra d'évaluer la gestion durable du réseau et la totalité des mesures afin de garantir la sécurité d'exploitation et la sécurité des ouvrages ainsi que la sauvegarde des installations et la valeur du réseau routier.

Dans ce cadre, des actions sont en cours comme :

- Le plan d'assainissement du bruit routier
- Le relevé d'état des chemins viticoles ou d'améliorations foncières.

Sur le plan technique, la Municipalité a investi plus de CHF 400'000.- pour l'entretien urgent des principales dégradations du réseau lié principalement à sa vétusté. Des interventions ponctuelles ont été entreprises notamment :

Route de Puidoux, chemin de Pra-Forny, chemin de Baussan, rue de la Gare, chemin des Granges, chemin des Auges, route de la Tour-de-Gourze, route de Chincuz, route de Grandvaux, chemin du Creux-des-Fontaines.

Planification des chantiers liés aux infrastructures

Infos travaux

Selon les évènements, le service publie des informations sur les travaux qui perturbent la circulation routière. L'info travaux est publiée sur le site internet ainsi qu'aux piliers publics. Selon l'importance des travaux, l'information est également publiée sur la Feuille des avis officiels ou dans le Courrier.

Sur le plan technique, la coordination des chantiers regroupe plusieurs intervenants : police, service des routes, entreprises, services industriels, propriétaires, etc.

Lors des 28 demandes déposées en 2014, il a été nécessaire d'effectuer des séances de coordination entre les parties, de définir un planning et les modalités d'intervention.

Occupation du domaine public

En marge des perturbations routières, c'est 62 permis d'utilisation du domaine public qui ont été délivrés pour l'installation d'échafaudages, de fouilles, de bennes ou d'installation de chantier nécessaires à la réalisation des travaux de construction ou de rénovation mais également pour l'entretien des services industriels commerciaux, (Swisscom, Cablex, Romande Energie, Gaz).

Coordination des chantiers

Chaque année, à raison de 2 séances, une au printemps et l'autre en automne, les services industriels et le service des infrastructures se réunissent pour échanger les informations sur les projets en cours ou en phase d'étude. Ces réunions permettent aux différents services de communiquer et d'essayer de coordonner au temps que possible les interventions lourdes sur le domaine public.

Ofrou

Ce n'est plus une surprise, Berne a décidé d'investir massivement dans la rénovation du tronçon autoroutier Vennes – Villeneuve. En Suisse, c'est le tronçon qui regroupe le plus grand nombre d'ouvrages tels que : viaducs, tunnels, parois anti-bruit, ouvrages de soutènement, etc.

Dans le cadre de ces importants travaux, c'est environ 70 millions qui seront investis chaque année avec tout le cortège des inconvénients que cela représente, mais aussi pour une meilleure qualité de vie pour les riverains de la N9.

Comme notre commune comporte un nombre important d'ouvrages, le service et la direction des travaux sont en contacts réguliers pour le traitement de plusieurs dossiers portant notamment sur l'approvisionnement en eau pour la défense incendie des tubes de Chauderon et de Bahyse. Sur le plan administratif, toutes les conventions seront également revues; en effet, certaines datent de la construction et ne sont plus d'actualité.

Assainissement de la couche de roulement de la route du Lac secteur Villette

Comme mentionné ci-dessus, l'Etat a levé le moratoire sur les subventions pour l'entretien des tronçons des routes cantonales en traversée de localité.

Le dossier de réfection de la RC 780 ayant été déposé en tout début d'année, nous sommes la 1^{ère} commune vaudoise à obtenir une subvention d'environ 46% du montant global des travaux qui seront réalisés en 2015.

Eaux

Missions du secteur

- Gérer les projets liés aux infrastructures de Bourg-en-Lavaux (eaux)
- Assurer l'entretien des réseaux d'eau de Bourg-en-Lavaux dans le respect des normes imposées

Conduites

Fin des travaux de remplacement de la conduite du chemin des Colombaires depuis l'hôpital jusqu'au ruisseau de Champ Noé (préavis Colombaires étape 2).

La commune a été approchée par un propriétaire pour annoncer qu'il allait planter de la vigne entre le réservoir de Bahyse et la route de Puidoux. Nous avons profité de remplacer la conduite principale en fonte d'un diamètre de 150 mm et qui datait de 1980. Cette conduite n'était pas en fin de vie mais nous ne pouvons pas garantir qu'elle tienne encore 25 ans. Effectuer le remplacement de cette conduite une fois la vigne plantée aurait été difficile.

Dans le but de simplifier et de rationaliser notre réseau de distribution d'eau potable, ainsi que de diminuer les achats d'eau à des tiers, nous avons décidé d'alimenter tout le haut de l'ancienne commune de Villette depuis le réservoir des Crêts (Grandvaux). Pour ce faire nous avons posé une nouvelle conduite depuis la route de Forel (à la hauteur du Ranch) jusqu'au réservoir du Devin et remplacé la conduite depuis le réservoir du Devin jusqu'à la route de Savigny. Ces travaux nous ont permis de supprimer l'alimentation des hauts de Villette par le réservoir du Chalet Blanc et de ce fait de ne plus acheter d'eau à Savigny. Cette modification permet aussi de renforcer la défense incendie de cette partie de la commune car la pression a passé de 3 à 7 bars.

A cause de nombreuses fuites, la conduite principale de la route du Signal, entre le chemin du Genevrey et la route de la Trossière, a été remplacée.

Ouvrages

Suite à plusieurs pannes, nous avons remplacé la vanne régulatrice de débit (vanne Clayton) à l'entrée du réservoir des Granges.

Valorisation de nos ressources en eaux souterraines

Suite à un passage caméra entre la chambre de captage de la source Blanche et le captage lui-même nous avons aussi constaté la présence de racines, autant dans le captage que dans la conduite qui amène l'eau dans la chambre de captage. Comme nous avons aussi constaté au fil des années une baisse de débit, nous avons décidé de creuser au droit du captage pour le refaire, l'améliorer et l'étancher pour empêcher les racines d'y pénétrer.

Après réalisation de ces travaux, nous avons constaté une augmentation de débit de crue d'environ 1,5 fois. Ceci a pour conséquence que l'appareil de désinfection par UV situé à l'entrée du réservoir de Bahyse est sous-dimensionné. Pour l'instant nous devons limiter le

débit mais nous planifions son remplacement en 2015. Nous allons aussi remplacer la chambre de captage qui n'est pas enterrée, qui souffre du gel en hiver et qui présente maintenant des défauts d'étanchéité.

Fuites d'eau

Durant l'année des fuites ont été détectées et ont nécessité l'intervention d'urgence des entreprises spécialisées, soit :

- chemin des Colombaires 67-69 (Cully), fuite privée.
- chemin des Auges 3 (Cully), conduite principale, acier 125mm.
- chemin de Pra-Perey (Cully), conduite principale, fonte 100mm.
- route de la Tour-de-Gourze 15 (Riex), fuite privée.
- chemin des Colombaires 31 (Cully), fuite privée.
- route de Puidoux (Cully), conduite principale, acier 100mm.
- route du Signal – route de la Trossière (Grandvaux), conduite principale, fonte 125mm.
- 1^{ère} fuite, route de la Petite-Corniche (Villette), conduite principale, fonte 125mm.
- 2^{ème} fuite, route de la Petite-Corniche (Villette), conduite principale, fonte 125mm.
- chemin de Chaudron (Grandvaux), conduite principale, fonte 100mm.
- chemin de Curson, chez M. Trann (Grandvaux), fuite privée.
- route du Signal 29 (Grandvaux), conduite principale, fonte 80mm.
- ruelle de l'Eglise 14 (Grandvaux), fuite privée.
- chemin du Creux des Fontaines (Grandvaux), conduite principale, fonte 125mm.
- sentier de Prahis, chez M. Gaussin (Grandvaux), fuite privée.

PROTECTION DE LA POPULATION AFFAIRES SOCIALES ASSAINISSEMENT

M. Patrick Chollet
Municipal

Protection civile

Missions du secteur

- Gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- Participer d'entente avec la Municipalité à diverses manifestations
- Garantir l'état opérationnel de l'ORPC
- Être en mesure de garantir les interventions

Organisation politique

L'ORPC Lavaux regroupe, par le biais d'une association de communes, les communes de l'ancien district de Lavaux.

L'organe exécutif, le Comité Directeur (CODIR), est constitué de 4 municipaux représentant leur commune ou un groupe de communes. Il est présidé par Patrick Chollet, commune de Bourg-en-Lavaux. Il s'est réuni à 5 reprises pour traiter les affaires courantes.

L'organe législatif, l'Assemblée régionale, est constitué par un municipal de chaque commune. Son président est Jean-Rémy Chevalley, commune de Puidoux.

Deux assemblées ont eu lieu, une au printemps à Aran-Villette (comptes et gestion) et une en automne à Rivaz (budget).

Organisation professionnelle

Les professionnels représentent 2.2 EPT, soit le commandant, le major Bernard Emery (70%), son remplaçant, le capitaine Yves Sigwalt (100%) et la secrétaire-fourrière Laurence Thabuis (50%)

Notre ORPC est constitué d'une force d'intervention régionale (FIR) qui assure un piquet de 24/24 et ceci 365 jours par année par le biais du commandant, de son remplaçant et deux officiers de milice. L'effectif de la FIR est de 43 membres astreints. Les autres astreints complètent les diverses sections qui sont l'aide à la conduite, les pionniers, la protection des biens culturels, les constructions, la télématique (moyens de communication) et le ravitaillement.

Régionalisation

Les présidents des CODIR de Lausanne-Est, Oron et Lavaux ont continué leur démarche en vue d'un regroupement dans le cadre d'une région correspondant à l'actuel district de Lavaux-Oron. En automne 2014, le Grand Conseil vaudois a adopté la nouvelle loi cantonale sur la protection civile, ceci après des années de discussions. Cette nouvelle loi, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, fixe un délai de 3 ans, soit au plus tard au 1^{er} janvier 2018, pour que les nouvelles régions soient constituées. C'est cette date qui est retenue à l'heure actuelle pour la mise en vigueur de notre nouvelle région.

Interventions de la FIR

Notre Formation d'Intervention Régionale est intervenue 7 fois en 2014, soit :

- le 28 avril, gros incendie d'un immeuble à Mollie-Margot, ravitaillement des personnes évacuées et des intervenants, accueil provisoire des habitants évacués.
- le 20 juillet à Forel suite à des fortes pluies qui ont raviné un chemin.
- le 8 août sur la commune de Lutry, en appui de la région Lausanne-Est, pour la recherche d'une personne
- le 2 septembre, fermeture de l'autoroute A9 à Chexbres suite à un blocage du trafic sur le viaduc de Chillon. Gestion de la déviation du trafic.
- Le 16 septembre, fermeture de l'autoroute A9 à Chexbres suite à un gros accident entre Belmont et Lausanne-Vennes. Gestion de la déviation du trafic.
- Le 14 octobre, fermeture de l'autoroute A9 à Chexbres suite à la pose délicate d'un pont provisoire Fly Over. Gestion de la déviation du trafic
- Les 16 octobre, fermeture de l'autoroute A9 à Chexbres suite à un accident sur un pont. Gestion de la déviation du trafic

Services de l'ORPC Lavaux

En 2014, les astreints de l'ORPC Lavaux ont continué leur formation dans leurs services respectifs.

Du 16 au 26 janvier, l'ORPC Lavaux est intervenue lors de la conférence de paix sur la Syrie à Montreux pour la mise en place du périmètre de sécurité afin d'assurer le bon déroulement de la conférence. Ceci a représenté 289 jours de service.

Le premier mercredi de février a eu lieu le traditionnel essai des alarmes ce qui représente pour l'ORPC Lavaux 21 sirènes fixes et 5 trajets de sirènes mobiles.

Durant l'année 2014, l'ORPC Lavaux a contrôlé 88 abris de la commune de Forel.

Trois communes ont fait appel à la protection civile régionale pour des travaux, soit Bourg-en-Lavaux, pour la remise en état du sentier menant au réservoir de Bahyse, la commune de Chexbres pour la remise en état d'un chemin forestier à côté du stand du Frût et la commune de Montpreveyres pour le ravitaillement interne de la place de fête pour une manifestation des Jeunesses campagnardes, en collaboration avec l'ORPC d'Oron.

Demandes des partenaires

Cully Jazz Festival : 84 astreints représentant 373 jours de service.

1^{er} août à Cully (éclairage) et à Lutry : 19 astreints représentant 27 jours de service.

Fête des vendanges de Lutry : 18 astreints représentant 46 jours de service.

Marathon de Lausanne : 17 astreints représentant 19 jours de service

Instruction

Dans le cadre de l'ORPC Lavaux, les rapports et cours ont représentés 1820 jours de service au total (2689 en 2012), la différence étant principalement due à la FCMV de Savigny en 2013.

Le rapport final de l'organisation a été organisé le 4 décembre à la grande salle de Puidoux en présence de nombreux invités sur le plan régional et cantonal.

Quelques chiffres en finalité

Durant l'année 2014, la Protection civile de Lavaux a préparé et servi 1760 repas (rapports et cours, interventions, demandes des partenaires) alors que ce chiffre était de 2611 en 2013.

Le festival de Jazz à Cully reste une mission importante et annuelle pour le service du ravitaillement avec 384 repas préparés en 2014.

Défense incendie

Notre nouveau SDIS régional Cœur de Lavaux a débuté son activité au 1^{er} janvier 2014.

Le regroupement des SDIS de Gourze (Bourg-en-Lavaux, Forel et St-Saphorin), de Forestay (Chexbres, Puidoux, Rivaz) et de Savigny est ainsi arrivé à son terme.

La phase de mise en place de la partie opérationnelle avait bien été préparée par le nouvel Etat-Major dans le courant de l'automne 2013 et s'est déroulée dans les délais prévus et sans incident. Ce n'était cependant pas une mince affaire.

Le SDIS Cœur de Lavaux est organisé sous la forme d'une entente intercommunale via une convention. Les Municipalités gardent ainsi un droit de regard direct sur les activités et les finances de leur SDIS régional. Une Commission Consultative du Feu (CCF) a été nommée et travaille dans le cadre d'un cahier des charges qui a été établi par les sept Municipalités.

La Commission Consultative du Feu est constituée des sept municipaux du feu des communes partenaires et de cinq représentants de l'EM. Elle est présidée, pour la durée de la législature, par Patrick Chollet, municipal du feu de la commune de Bourg-en-Lavaux, son vice-président est Jean-Rémy Chevalley de la commune de Puidoux et son secrétaire Jean-Marc Genton de la commune de Forel.

Plusieurs casernes servent au départ d'intervention et de stockage de matériel. La caserne principale (type C) est à Forel, la caserne secondaire (type B) est à Cully. Deux autres casernes sont utilisées en complément, la première à Puidoux et la seconde à Savigny

Le SDIS régional Cœur de Lavaux est dirigée par un Etat-Major de 10 personnes et deux sections principales le constituent : le Détachement de Premier Secours (DPS) et le Détachement d'Appui (DAP).

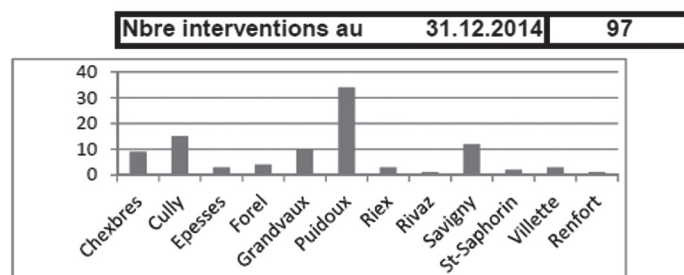
Le DPS était composé de 59 sapeurs au 1^{er} janvier 2014 répartis dans 4 groupes d'intervention (2 de jour et 2 de nuit), en fonction des deux casernes de Forel et de Cully. Chaque sapeur DPS suit en général 12 exercices de formation par année, sans compter les cours et formations spécifiques organisés par la région ou le canton.

Le DAP était composé de 60 sapeurs au 1^{er} janvier 2014 et de 21 recrues, soit 81 sapeurs au total. 20 sapeurs sont rattachés à une section particulière, le DAP hydraulique, basé à Puidoux, spécialisé dans les grands transporteurs d'eau, alimentation des tonne-pompes et dégâts d'eau importants. Le DAP complet a suivi 4 exercices en 2014, le DAP hydraulique 4 de plus. Les recrues ont suivi 6 exercices au total.

L'année 2014 a été marquée par 97 interventions soit une alarme tous les 3 jours 3/4 ! A relever un feu d'immeuble à Mollie Margot qui a mobilisé de nombreuses forces les 28 et 29 avril et a représenté 300 heures d'intervention au total. Les graphiques ci-après donnent plus de détails sur les interventions 2014. Un point assez étonnant : le nombre d'alarmes de la caserne de Cully représente plus de 70 % des alarmes totales.

Interventions par commune :

	Chexbres	Cully	Epeses	Forel	Grandvaux	Puidoux	Riex	Rivaz	Savigny	St-Saphorin	Villette	Renfort
	9	15	3	4	10	34	3	1	12	2	3	1
%	9.28	15.5	3.09	4.12	10.3	35.1	3.09	1.03	12.4	2.06	3.09	1.03
	Bourg-en-Lavaux					34	= 35.1 %					



FEU	19	19.6 %
Inondation	13	13.4 %
Pollution	13	13.4 %
Sauvetage	12	12.4 %
Technique	38	39.2 %
Divers	2	2.06 %
Total	97	100



- FEU
- Inondation
- Pollution
- Sauvetage
- Technique

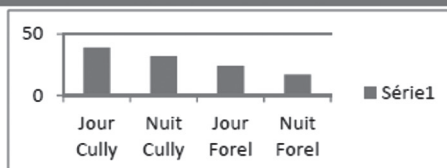
Sur 97 inter., nbre d'alarme par caserne :

Caserne Cully	69	71.1 %
Caserne Forel	39	40.2 %
Off. de piquet	2	2.06 %



Répartition par groupe :

Jour Cully	39	40.2 %
Nuit Cully	32	33 %
Jour Forel	24	24.7 %
Nuit Forel	17	17.5 %



Les autres événements ayant marqué l'année 2014 sont les suivants :

- Organisation du cours de base pour les nouvelles recrues de notre district à Cully pendant deux jours.
- Formation de 90 nouveaux sapeurs-pompiers (femmes et hommes).
- Concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Vevey auquel une équipe motopompe du DAP hydraulique s'est brillamment défendue ainsi qu'une équipe d'extinction sur feu de voiture avec tonne-pompe de 1000 litres. Plusieurs sapeurs se sont également illustrés dans les concours individuels.
- Le recrutement cantonal de novembre a permis à une quinzaine de personnes intéressées d'être présentes sur lesquelles 8 nouvelles recrues ont rejoint le DAP. Dans le cadre du recrutement pour le DPS, 7 sapeurs ont été retenus sur 8 candidats.
- L'exercice final regroupant toutes les forces du DPS et du DAP a eu lieu le 8 novembre à Chexbres sous la forme d'une revue des effectifs et du matériel à l'intention des Municipalités et d'un grand exercice d'intervention dans un garage situé au centre du village. Cet exercice a été suivi d'un repas fort convivial à Puidoux regroupant les sapeurs et leurs conjoint/conjointe ou ami/ami.
- La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) est toujours active dans le cadre de notre SDIS régional avec un effectif de 19 JSP, 5 moniteurs et quelques sapeurs DPS donnant de l'aide ponctuellement. 12 exercices et activités ainsi que le camp traditionnel était au programme 2014. Une baisse de la fréquentation a été remarquée, celle-ci étant peut être due à la mise en place de la nouvelle organisation.

Vous voulez régulièrement suivre l'actualité de notre SDIS régional ? Pas de souci, le site www.sdis-lavaux.ch vous donnera toutes les informations.

Assainissement

SABL, secteur assainissement et gestion des déchets

Missions du secteur

- Organiser le ramassage et l'élimination des déchets
- Assurer la collecte et l'élimination des déchets sur le site de la déchèterie et conseiller les usagers
- Assurer le traitement des eaux usées dans le respect des normes imposées

Prestations du secteur

- **Gestion des déchets**
- Ramassage et gestion des déchets ménagers
- Gestion de la déchèterie
- Accueil et conseils aux usagers de la déchèterie
- **STEP**
- Gestion de la STEP
- Gestion du réseau d'épuration et eaux claires

Exploitation STEP

Evacuation des boues

Les boues ont été prises en charge pour incinération à la SATOM. 6'389 m³ de boues ont été déshydratées par la centrifugeuse en 2014 ce qui représente 494 tonnes de transports, dont 123,5 tonnes de matières sèches incinérées, soit une teneur de 25 % en moyenne.

Laboratoire

Analyses des eaux d'entrée et de sortie :

42 analyses d'eaux usées ont été effectuées pendant l'année par notre laborantine et 12 ont été effectuées par le Canton. Une analyse a eu une valeur hors norme lors d'un prélèvement par les services cantonaux en avril portant notamment sur une augmentation du carbone organique dissous (COD) due à une surcharge vinicole lors des mises en bouteilles. Par contre les charges ont été maîtrisées pendant les vendanges 2014.

Analyse des boues

L'analyse annuelle obligatoire effectuée par le laboratoire Sol-Conseil à Nyon a été conforme aux prescriptions cantonales et fédérales. Malgré l'interdiction définitive d'épandage au 30 septembre 2008, l'analyse des boues reste toujours obligatoire, car ce suivi vise en particulier les objectifs suivants : documenter la composition des eaux rejetées dans le bassin versant de la STEP et vérifier l'efficacité du prétraitement des effluents industriels.

Traitement des eaux parasites

Conclusion du rapport PGEE établi par le bureau R. Jourdan géomètre à Chexbres

Les eaux claires parasites (ECP) représentent une part importante de l'eau qui arrive à la STEP. Cependant, il faut lier ces observations à l'intense pluviométrie de cette année 2014. Le sol et le sous-sol ont été longtemps saturés en eau, avec pour conséquence des infiltrations d'eaux claires par les défauts d'étanchéité des canalisations et chambres de contrôle.

Les observations faites ont permis de déterminer que les sources des ECP, constatées dans les collecteurs du réseau du SIEL, proviennent principalement des sous bassins-versants de Grandvaux, du Nord de Cully et, dans une moindre mesure, d'Epesses.

Le degré élevé de la mise en séparatif du réseau devrait conduire à un flux des ECP plus faible. Des sources ponctuelles acheminent ainsi ces ECP à la STEP. Afin de diminuer la part relative des ECP, la commune de Bourg-en-Lavaux doit poursuivre ses efforts pour entretenir et améliorer son réseau. Il s'agit d'agir localement en intervenant aux zones problématiques identifiées.

Collecteurs EC/EU

Suite à l'avantage d'avoir mis à jour en 2013 les points faibles des ouvrages techniques construits et à révéler l'usure et l'encombrement par le calcaire de plusieurs tronçons, nous avons poursuivi le curage et la réfection de divers réseaux de collecteurs EU/EC.

Les interventions ont eu lieu sur les tronçons et ouvrages suivants :

Chemin AF Sous Riex, chemin AF de la Mouniaz, Colombaires, route de la Côte-aux-Vignes rue de l'Indépendance 1 Cully, chemin AF dessus du village d'Epesses, chemin du Champaflon, Chatagny la Combe, route de la Crétaz, chemin AF du Mont Epesses, route de Savigny, chemin des vignes Villette, Crêt-Pluma Grandvaux, sentier de Bellevue Grandvaux.

Micropolluants

La lutte contre les micropolluants, présents dans les eaux usées, est une nécessité reconnue par tous les acteurs de la société civile. Les défis pour protéger les eaux et réduire les rejets de ces substances (qui se trouvent dans les médicaments, cosmétiques, détergents, produits phytosanitaires, etc.) sont multiples et relèvent autant de la technique et du financement que d'une gestion ciblée par les autorités administratives.

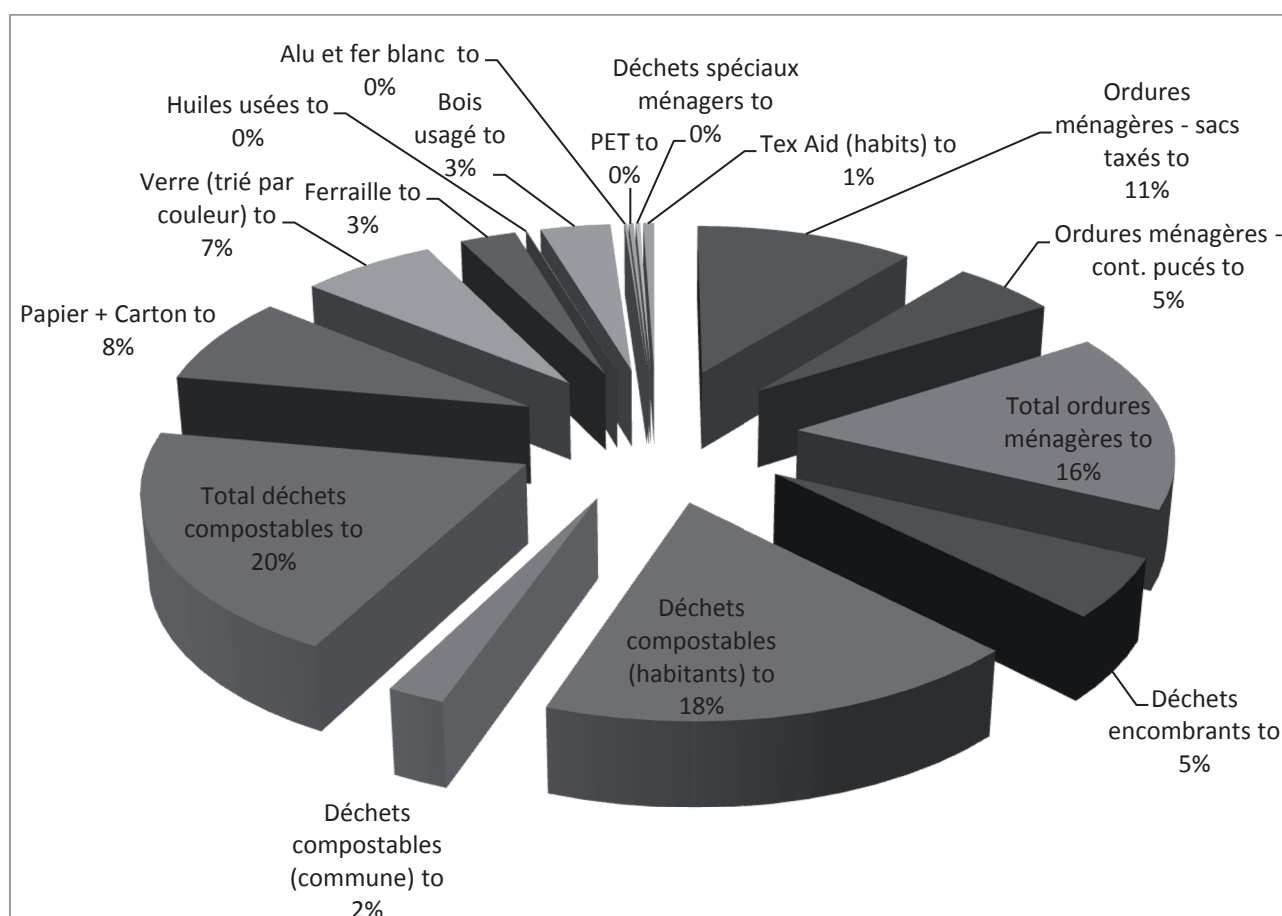
Depuis quelques années, des essais pilotes et des adaptations législatives sont en cours ; ces prochaines années, notre commune devra faire face à de nouveaux projets et investir dans ce domaine. Aussi, il est important de continuer à faire la chasse, comme mentionné dans le paragraphe ci-dessus, pour séparer les eaux claires parasites (ECP) dans notre réseau d'épuration, ce qui réduira grandement le volume d'eau qui devra être traité spécialement contre les micropolluants.

Un nouveau défi à relever pour notre équipe technique.

Déchets/déchèterie

Ci-dessous le tonnage par déchets collectés en 2014 et le comparatif des années antérieures :

		2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Ordures ménagères - sacs taxés	to	604.681	575.419						
Ordures ménagères - cont. pucés	to	288.079	175.141						
Total ordures ménagères	to	892.760	750.560	1'383.710	1'349.570	1'309.390	1'331.720	1'329.320	1'366.930
Déchets encombrants	to	296.380	277.960	231.520	234.950	221.100	191.270	187.930	161.540
Déchets compostables (habitants)	to	1'002.350	887.821						
Déchets compostables (commune)	to	120.820	83.600						
Total déchets compostables	to	1'123.170	971.421	843.330	779.220	695.090	731.350	741.240	740.290
Papier + Carton	to	444.730	435.320	280.560	316.490	315.690	322.560	338.170	335.600
Verre (trié par couleur)	to	372.570	372.360	350.900	343.030	322.880	323.310	322.720	300.640
Ferraille	to	155.750	130.320	132.510	146.270	140.120	144.830	127.498	144.172
Huiles usées	litres	3'030	2'340	2'990	3'285	2673	3'420	3'681	5'571
Bois usagé	to	193.980	185.500	203.040	201.880	183.410	164.350	176.140	144.620
Alu et fer blanc	to	7.807	9.337	7.982	5.247	4.267	4.063	8.446	
PET	to	13.758	12.132	12.578	9.107	12.179	11.700	8.860	11.887
Déchets spéciaux ménagers	to	12.806	9.923	13.229	15.913	10.840	11.889	27.124	13.663
Tex Aid (habits)	to	30.302	23.225	14.966	17.759	16.180	13.068		



Gestion des déchets

Ces dernières années, la gestion des déchets est un dossier « chaud » pour bon nombre d'exécutif des communes vaudoises qui ont franchi le pas en introduisant la fameuse taxe au sac au début 2013 pour certaines, mais également au début 2014 pour d'autres. Comparativement à d'autre commune, la nôtre tire son épingle du jeu puisque l'on dénombre 18 avertissements et 5 dénonciations en Commission de police.

La décision prise, il y a au moins plus de 10 ans, de supprimer le ramassage des déchets encombrants, contribue aujourd'hui à présenter une bonne image de nos rues.

Le tri des déchets s'effectue donc correctement sur l'ensemble du territoire. Il faut relever l'immense travail réalisé au quotidien par l'équipe de voirie pour la tenue et le contrôle des éco-points ainsi que pour le travail des collaborateurs de la déchetterie qui orientent les citoyens dans l'ordonnancement du tri face aux différents collecteurs à déchets.

Dans le cadre de la surveillance de la propreté du domaine public, il faut savoir que des contrôles spontanés ont lieu. Cette procédure a nécessité l'assermentation de 3 collaborateurs. La procédure est très stricte, les enquêteurs prennent toutes les précautions pour conserver les preuves qui, en cas de récidive, permettront à la Municipalité de prendre les sanctions adéquates.

Le seul point noir qu'il reste à négocier est l'organisation de la collecte des sacs taxés et la modernisation des éco-points. Suite à la non-entrée en matière du Conseil Communal sur le préavis municipal relatif à la collecte des déchets, le dossier a été renvoyé à l'étude et une commission municipale planche sur un nouveau concept.

Eclairage public

La planification du remplacement des lampes à mercure s'effectue suivant notre plan directeur. C'est ainsi que 53 luminaires ont été remplacés durant l'année.

Le quartier des Colombaires est également terminé puisque 12 nouveaux luminaires à halogénure métallique de 35 w ont été installés dans le cadre des travaux de remplacement de la conduite d'eau.

Le quartier du Tronchet a également vu 4 lampes publiques remplacées. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec la Romande Energie lors de l'enfouissement des lignes électriques aériennes.

Administrativement, le service a également travaillé sur plusieurs projets novateurs qui seront présentés et réalisés en 2015.

Outre ces travaux, de nombreux dépannages ont eu lieu par notre prestataire de service. Financièrement, il faut relever que ce service s'autogère puisque la redevance de la Romande Energie couvre les frais d'investissement nécessaires à l'entretien et au renouvellement du réseau communal d'éclairage public.

SÉCURITÉ PROMOTION ÉCONOMIQUE TOURISME

M. Jean-Paul Demierre
Municipal

Sécurité

Missions du secteur

- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Maintenir la tranquillité et l'ordre public

APOL



Après quatre ans de réglages, de mises au point, de perfectionnement, notre organisation a atteint le but fixé par les communes partenaires : être accréditée par le canton.

Effectivement, après avoir été examinée de près par un collège d'experts, l'APOL a reçu en juin 2014, des mains de la Conseillère d'Etat Madame Béatrice Métraux, l'accréditation définitive.

Le chemin pour atteindre cet objectif fut long, semé d'embûches, plein de surprises, mais extrêmement intéressant. C'est grâce à la perspicacité de l'ensemble des collaborateurs de l'organisation, et à la volonté politique des communes partenaires, que notre police s'intègre dès lors pleinement dans le système sécuritaire vaudois.

Cette reconnaissance ne nous fait pas pour autant oublier que notre organisation se doit avant tout d'être **au service de notre population**, offrant un service de proximité de haute qualité.

Les comptes 2014 confirment que l'association a le parfait contrôle des coûts liés à la sécurité. Le Comité de Direction (CODIR) est composé de six municipaux soit un par commune membre de l'association. Pour Bourg-en-Lavaux, il s'agit de Jean-Paul Demierre. Le Conseil Intercommunal est quant à lui formé par un conseiller communal par tranche de 1'000 habitants, donc cinq conseillers communaux pour Bourg-en-Lavaux : Nathalie Esseiva, Patrick Baumann, Silvio Crosa, Jean-Luc Denisart, et Louis Fonjallaz.

Tableau des interventions 2014

Interventions

	Avec d'autres services de secours											Interventions personnes				Interpellations de personnes				Tapage			Alcoolémie		Animaux			Délits commis				Evénements survenus				Véhicules et plaques d'immatriculation volés-trouvés				Total
	Diverses	Accidents	Sanitaire	Feu	Inondation	Alarmes sauvetage	Disparues	Retrouvées	Tentatives de suicide	Mérfications de personnes	Personnes signalées	Arrestations	Mises en cellule	Etablissements publics	Voie publique	A domicile	Au volant	Sur la voie publique	Litiges	Vagabondages	Disparitions	Morts	Vois simples	Cambriolages	Tentatives de cambriolages	Dom. propriété	Vois de fait	Suicides	Affaires de drogue	Travail au noir	Affaires de mœurs	Autos volées	Autos trouvées	Motos volées	Motos trouvées	Cycles volés	Cycles trouvés	Plaques volées	Plaques trouvées	
Lutry	874	100	13	26	12	1	20	13	6	198	13	27	17	9	60	29	45	12	10	39	6	18	152	84	37	84	20	3	14	5	4	8	3	4	1	27	6	6	8	2'014
Chexbres	159	11	5	1	0	0	0	1	0	78	0	1	0	9	11	1	4	1	2	5	1	2	5	12	4	11	0	0	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	329
Puidoux	235	28	4	9	0	0	1	0	0	135	6	5	0	0	5	2	23	2	5	9	4	6	9	30	10	7	2	3	5	4	0	0	0	3	0	0	0	1	1	554
Rivaz	51	2	1	0	0	1	1	0	0	13	2	0	0	0	1	2	1	0	0	0	0	1	4	1	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	88
St-Saphorin	61	6	0	0	0	0	0	0	0	19	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94
Bourg-en-Lavaux	357	44	10	14	2	0	1	4	0	219	4	13	0	7	19	9	15	4	7	22	3	19	9	58	23	20	8	1	7	0	0	2	0	0	1	7	3	3	2	917
Cully	173	20	7	7	0	0	0	2	0	89	0	2	0	7	11	3	10	4	2	9	1	10	7	23	11	8	4	1	6	0	0	0	0	0	1	3	3	2	431	
Epezzov	41	4	0	2	0	0	1	0	0	47	4	8	0	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	4	2	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121
Grandvaux	86	11	3	1	1	0	0	1	0	38	0	2	0	0	3	3	3	0	2	7	2	8	1	21	7	6	3	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	1	1	217
Riaz	29	5	0	1	0	0	0	1	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67	
Villette	26	4	0	3	1	0	0	0	0	19	0	1	0	0	2	1	1	0	3	3	0	1	1	8	3	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81
TOTAUX	1'737	191	33	50	14	2	23	18	6	662	25	47	17	26	96	43	88	20	24	75	14	46	180	186	74	128	33	7	29	9	4	10	3	8	3	34	9	10	12	3'996

Manifestations et police du commerce

Missions du secteur

- Veiller au respect des normes

APOL gère également les questions de police du commerce et coordonne la gestion des manifestations en collaboration avec notre greffe municipal et notre service des infrastructures.

En 2014, ce sont plus de 700 manifestations qui ont été organisées sur notre territoire communal.

La gestion de l'accueil et de la sécurité de ces événements fonctionne parfaitement. Au vu de la configuration de notre territoire, l'organisation de ces événements implique un service de stationnement très performant. APOL assure la responsabilité de ce service.

Economie & Tourisme

Promotion économique

Missions du secteur

- Entretien de bons rapports avec la PROMOVE, la CIL et Lavaux Unesco

Lavaux Patrimoine Mondial, installé à Grandvaux, donne l'impulsion attendue sur divers projets.

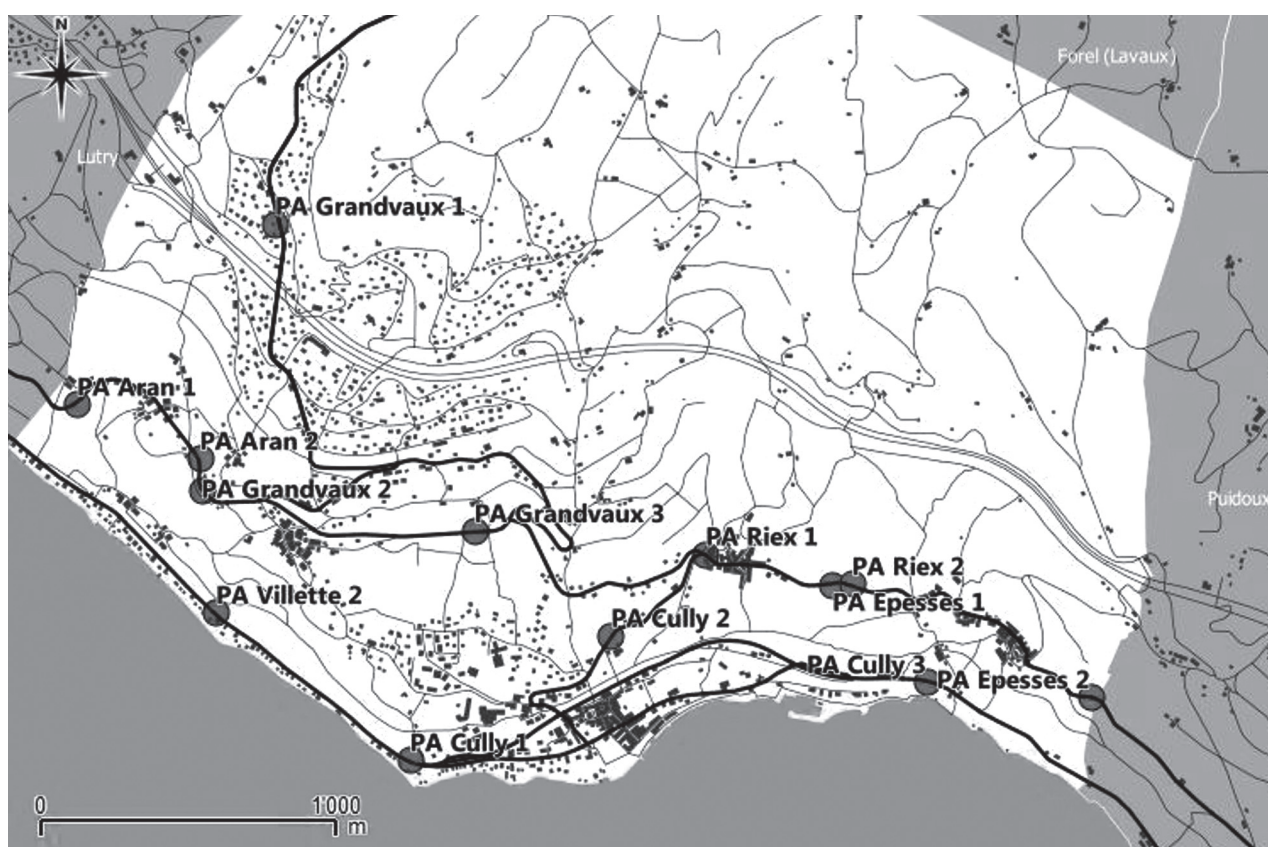
Places de parc et stationnement

Réévaluation, modification et augmentation des places au parking du Bougnon à Grandvaux, soit, 15 places supplémentaires privées, compensées par la création de 15 places extérieures.

Recensement sur le territoire communal de la situation du parcage et harmonisation des régimes de stationnement.

Programme de signalisation / Mise en œuvre du Schéma directeur communal

Suite à la réalisation du schéma directeur de signalisation de la commune de Bourg-en-Lavaux, la Municipalité souhaite passer à la phase de mise en œuvre. Pour ce faire, il est décidé de commencer par analyser spécifiquement quatre catégories considérées comme prioritaires en termes d'attentes et de besoins-signalétique :



Projet subventionné par PROMOVE.



LABEL, l'abréviation de "Les Acteurs de Bourg-en-Lavaux" est une association qui relie les professionnels, les organismes et les privés pour défendre et promouvoir les intérêts économiques et culturels de Bourg-en-Lavaux ; elle compte au 31 décembre 150 membres.

Buts

Soutenir les intérêts économiques et culturels d'une communauté locale face au développement d'une région, aujourd'hui inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Développer les activités en collaborant avec les membres qui le désirent, avec les autorités locales et gérer des projets intercommunaux.

Communiquer pour promouvoir la variété des activités en créant un réseau et une visibilité.

Tourisme

Missions du secteur

- Promouvoir Lavaux (au sens large) et ses particularités

Dans la continuité, en 2014 nos hôtes ont bénéficié de l'offre mise en place l'année dernière avec succès.

La *Lavaux Transport Card* donne de nombreux avantages à nos visiteurs, notamment la gratuité des transports publics de Villeneuve à St-Sulpice, une réduction de 20% sur la CGN au départ de Cully, ainsi que d'autres prestations culturelles et d'intérêt régional.

Les nombreuses manifestations organisées sur notre commune répercutent la promotion de Lavaux loin à la ronde. En 2014, le golf dans les vignes ainsi que Lavaux Passion, deux nouvelles manifestations, y ont largement contribué.



Sur la Place d'Armes de Cully, à côté du débarcadère, 45 vignerons vous accueillent pour un moment de convivialité autour de leurs vins.



GOLF DE LAVAUX
un esprit, une passion

«L'idée de faire un parcours dans les vignes est née du désir de marier le Golf de Lavaux avec le vignoble de Lavaux. Ce mariage concrétise une volonté partagée d'unir nos efforts dans un même sens pour promouvoir un terroir commun, riche en symboles, et créer une identité forte»

Sports

Missions du secteur

- Mise en œuvre de la politique en matière de sport
- Soutien financier aux associations

Les associations sportives ont été soutenues par les habituelles aides financières et prestations de service. La mise à disposition des salles et des installations est désormais gratuite.

Le projet du centre sportif de la Tioleyre continue d'avancer, le permis de construire a été délivré.

Un groupe de travail formé de diverses personnalités provenant du monde sportif et économique est à l'œuvre afin de présenter un projet de vestiaires ; quatre courts de tennis seront rénovés, un terrain de football existant sera mis en état, des infrastructures pour l'athlétisme seront créées ainsi que d'autres aménagements tels que terrain de pétanque et un terrain multisports. Est également à l'étude une zone de détente et de rencontre.

Sociétés locales

Missions du secteur

- Soutien, coordination et encouragement des sociétés locales

L'Union des Sociétés Locales de Bourg-en-Lavaux a tenu sa première assemblée générale forte d'une trentaine de membres. Le lien entre les sociétés et les autorités est en place, des réajustements sont en cours.

Ports

Missions du secteur

- Accueil des propriétaires de bateaux et places visiteurs

L'entretien des rives de Moratel est assuré par la SPBMC. Les services de la voirie entretiennent le radier de la place d'Armes, le Creux des Rives et les quais du lac.

La relation SPBMC et la commune est harmonieuse. Un essai de surveillance des plages et du stationnement dans l'enceinte de Moratel durant l'été donne satisfaction. Le macaron délivré aux locataires et riverains est également apprécié.

VOIRIE DOMAINES VITICOLES ESPACES VERTS

Mme Nicole Gross
Municipale

Voirie, espaces verts, plages et cimetières

Missions du secteur

- Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, fontaines, bassins d'agrément et WC publics, plages, bains, etc.

Décoration florale

Depuis 2011, la décoration florale de la commune est harmonisée ; chaque année, notre équipe de jardiniers s'occupe dès la fin de l'hiver pour embellir les places, bacs à fleurs et autres arrangements floraux. Ainsi différentes fleurs ont été plantées telles que : bégonias, géraniums, tournesols, surfinias, diplodena.

Les objectifs de cette activité ne sont pas encore atteints, plusieurs zones restent encore à améliorer et chaque année une étape supplémentaire est franchie dans ce sens. L'objectif principal est de fleurir la commune en harmonie avec la région, discrète mais intégrée au site de Lavaux.

Ce travail est constant dès les nouvelles plantations ; en effet, il n'est pas rare de devoir effectuer des replantations suite à des actes de vandalisme ou à cause d'éléments météorologiques violents telle la période de Vaudaire survenue au printemps.

Arbres

Cette année, le platane bicentenaire de la place d'Armes à Cully a fait l'objet d'une taille et d'un nettoyage en octobre. Quatre virtuoses de la taille en harnais se sont donc attaqués à cette tâche spectaculaire et de haute voltige. Grâce à cet entretien en douceur et avec soins notre célèbre platane continue de prospérer à son rythme.

Le suivi des arbres c'est aussi, après une analyse et une détermination des spécialistes, le fait de devoir abattre parfois d'imposantes plantes. Pour des raisons sanitaires mais surtout de sécurité, il faut parfois prendre cette douloureuse décision. Deux marronniers à Epresses et deux saules sur la plage de Villette ont dû être abattus. En revanche, le tilleul de la place Théophile Bosshart à Rieux a pu être maintenu grâce à la taille de l'une de ses branches ainsi qu'à la pose d'un haubanage.

Sur le parking de la Préfecture, quatre nouveaux platanes (*platanus vallis*) résistants au chancre coloré du platane ont été plantés au printemps. Les vieux tilleuls n'étaient plus en état de garantir la sécurité des usagers du parking. Ainsi le bourg de Cully, par les places du Temple et la Préfecture, est composé de la même essence. Le chancre coloré du platane est une maladie (champignon, *Ceratocystis platani*) qui pénètre par la plus petite blessure sur n'importe quelle partie de l'arbre. Historiquement, c'est une maladie qui a été introduite en Europe, à Marseille en 1945 ; lors de la deuxième guerre mondiale, probablement par l'intermédiaire de caisses de munitions provenant des Etats-Unis. Elle s'est par la suite étendue en Italie (1971), puis au Tessin (1986) et à Genève (2001). Toute personne suspectant des symptômes de la maladie doit avertir les Autorités.

Le symptôme typique du chancre coloré consiste en une lésion de couleur brune ou violette sur le tronc et les branches qui progresse vers le haut en forme de triangle ou de flamme. Plus tard, apparaissent sur l'écorce des gonflements, des boursouflures ou des craquelures.

Places de jeux

Suite au changement de propriétaire, la place de jeu des Accordailles à Rieux a été déplacée sur la toiture du parking de Rieux. Cette place de jeux est équipée de 2 balançoires, d'un toboggan, d'un cheval à bascule et « d'un tape-cul ». Par mesure de sécurité, 2 portails ont été installés en haut des escaliers au Sud de la place et au Nord, au début de la rampe d'accès.

Un audit de sécurité de l'ensemble des places de jeux communales a été commandé. Dans ce cadre, des éléments de sécurité doivent être remplacés ou améliorés. Un compte d'entretien sera créé au budget 2015 permettant de quantifier les coûts liés à l'entretien des places de jeux.

Mécanisation

En 2014, la 1^{ère} phase de mécanisation est arrivée à son terme, puisque la brosse de route Olivia a été remplacée, après plus de 10 ans de bons services, par une nouvelle brosse de la marque Bucher. Les véhicules porte-outils de la marque Aebi et Boschung sont maintenant complètement opérationnels, été comme hiver. Ainsi le travail de la voirie est sensiblement amélioré par des véhicules neufs et performants. L'arrosage et le déneigement, notamment, sont facilités.

Missions confiées à la voirie

Le personnel de voirie est soumis toute l'année à des activités très variées mais également à des tâches en dehors des heures de travail normales. En effet, l'hiver, le déneigement et le salage des routes, est confié à l'équipe de voirie qui est mobilisé 7 jours sur 7 entre 05h00 et 22h00. Cette activité est plus ou moins intense en fonction des événements météo. En parallèle, le personnel assume la pose et la dépose des décorations de Noël.

Durant l'été, l'équipe assume les tâches de maintien de la propreté mais elle participe également à la préparation des manifestations. En collaboration avec l'APOL, elle pose et dépose les multiples réservations de places de parc nécessaires au bon déroulement des événements locaux.

Outre les missions ci-dessus, la voirie réalise des tâches moins « croustillantes » relatives par exemple : au ramassage d'un chat écrasé, aux nettoyages des WC publics, à l'enlèvement des crottes de chiens mais aussi aux nettoyages des fientes de pigeons et des déchets tombés dans les enrochements. La creuse des tombes et l'aide à la mise en terre des cercueils ou des urnes, ainsi qu'au déversement des cendres dans les jardins du souvenir. L'équipe surveille et collecte les déchets dans les éco-points, elle doit faire face également à toute sorte de déchets parfois dangereux ou toxiques.

A la lecture des éléments ci-dessus, nous pouvons les remercier chaleureusement pour leur engagement tout au long de l'année, par beau comme par mauvais temps, car ils travaillent principalement à l'extérieur. Parfois critiqué, parfois salvateur, le premier collaborateur de l'administration communale que le citoyen croise chaque matin est un acteur incontournable au bon déroulement de la vie communale.

Domaines viticoles

Vignes

3 vigneron-tâcherons ont exploité la plus grande partie du domaine communal en contrat de vignolage pour l'année viticole 2013 – 2014 (1^{er} novembre au 31 octobre).

Les contrats de MM. les vigneron Pascal Dance, Bernard Gorjat et Lucien Testuz ont en effet été résiliés pour le 31 octobre 2014. Une nouvelle répartition des parcelles de vignes est entrée en vigueur dès le 1^{er} novembre 2014, de la manière suivante :

• Monsieur Daniel Lambelet	51'961	m ²
• Monsieur Gaël Cantoro	51'035	m ²
• Madame Mélanie Weber	<u>22'591</u>	<u>m²</u>
	125'587	m ²

Un contrat de vignolage, de même qu'un contrat de transformation d'encépagement courent entre la commune et la S.E.V.E. - société d'exploitation viticole - portant sur des parcelles actuellement plantées en chasselas, soit la parcelle 4523, de 467 m² "En Champ Noé" pour le vignolage, et les parcelles 509, 573, 574, au lieu-dit "Les Prins", et 5898, au lieu-dit "Côtes-de-Courseboux" pour l'encépagement en Sauvignon pour "Les Prins" et en Syrah pour les "Côtes-de-Courseboux".

La commune exploite également la vigne de la "Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës", située à Grandvaux, d'une surface de 782 m².

Le solde des vignes communales, soit 4'497 m², est loué à 5 viticulteurs, soit MM. Michel Blanche, Marcel Corboz, Yvan Duboux, Louis Fonjallaz et Simon Vogel, avec des baux à ferme.

Au printemps 2014, la responsable du dicastère, accompagnée de la Commission des vignes, a procédé à une visite du domaine vinicole pour évaluer l'état des vignes en regard de son état de santé. Il s'en est suivi un rapport détaillé, avec photos, permettant ainsi de planifier les travaux d'arrachage pour les années à venir.

Vendanges

Les vendanges se sont déroulées normalement, mais la plupart des vignes avaient subi de gros dégâts suite aux orages de grêle des 17 juin, 29 juin et 6 juillet, ainsi qu'avec l'apparition de la mouche *Drosophila Suzukii*, qui a touché plus particulièrement les cépages rouges, dont le Plant Robert.

La commune a vendangé l'équivalent de 59'699 litres de moût, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires, soit :

Chasselas :	55'313 litres dont :
Villette	16'615 litres
Epesses	28'949 litres
Calamin	9'749 litres
Rouge :	4'386 litres dont :
Lavaux Rouge	998 litres
Plan Robert	3'388 litres

Pour répondre à une exigence du rapport final de la Commission intercommunale des vignes (avant fusion), la Municipalité a dénoncé le mandat de vinification qui la liait aux Frères Dubois, Cave du Petit-Versailles à Cully, car celui-ci ne correspondait plus aux critères en vigueur. Une mise au concours sera ouverte début 2015 pour trouver un ou une titulaire pour les travaux d'encavage et d'œnologie du domaine des vignes de Bourg-en-Lavaux.

Mise des vins

La mise des vins des domaines de la commune, récolte 2013, a eu lieu le 28 février 2014 à la salle Davel sous l'experte direction du Commissaire-priseur, M. Pascal-Jacques Kramer :

- Prix de départ :
Villette : CHF 5.90 Epesses : CHF 7.00 Calamin : CHF 8.20
- Vente :
73 lots représentant 41'950 litres de vin ont été vendus :
- 15'775 litres de Villette au prix moyen de CHF 7.98
- 18'650 litres d'Epesses au prix moyen de CHF 8.86
- 7'525 litres de Calamin au prix moyen de CHF 13.97

Souscription aux habitants

Pour donner suite à la souscription offerte aux habitants de la commune, 5'850 bouteilles ont été acquises, représentant une entrée d'environ CHF 85'000. --.

Distinctions

En 2014, la commune a reçu le Label Terravin pour les trois appellations en vin blanc et un diplôme au concours "La plus Belle 2014" organisé par la Confrérie de l'Etiquette, pour son étiquette du Plant Robert.

Caves

Maison Jaune

Un condensateur à air extra silencieux a été installé à l'extérieur de la cave, derrière le mur de la fontaine, sous l'avant-toit, pour palier aux nuisances de la machine de production d'eau froide, soit l'élimination du fort dégagement de chaleur nuisible au local des cuves, ainsi que pour diminuer fortement le bruit engendré par le ventilateur-condenseur.

Villette

La 2^{ème} étape du renouvellement de la cave (préavis 13/2014) a rencontré des problèmes à la suite du désistement du mandataire en cours de travaux, nécessitant une nouvelle procédure d'appel d'offres. Les travaux seront exécutés pour les vendanges 2015.

POLICE DES CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS FORÊTS

M. Georges Hauert
Municipal

Police des constructions

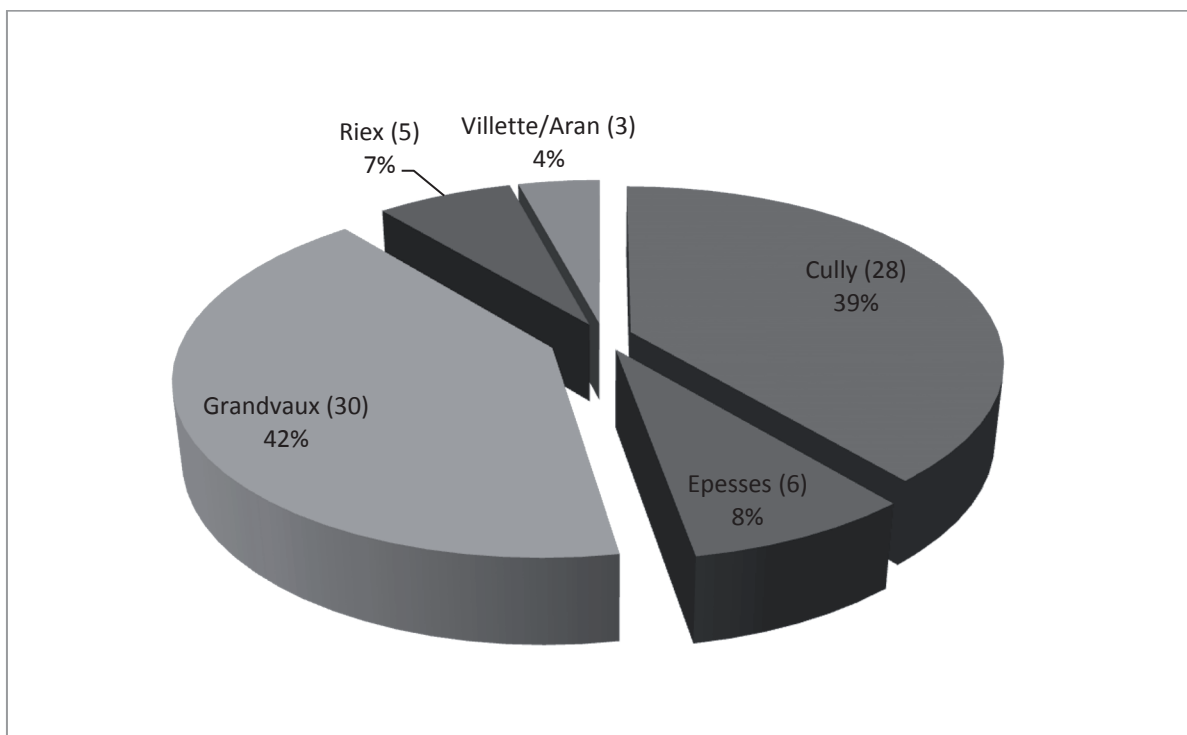
Missions du secteur

- Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme

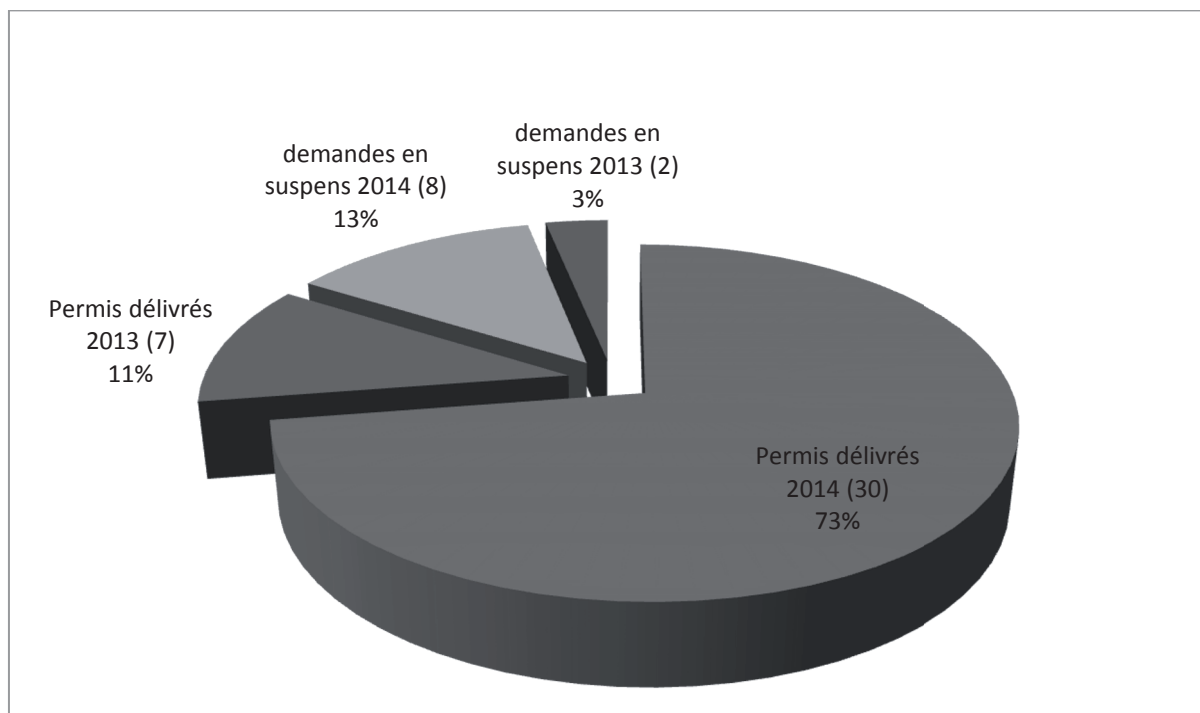
Permis de construire

Au cours de l'année 2014, nos services ont traité 72 demandes de permis de construire, soit 38 qui ont été soumises à enquête publique et 34 qui en ont été dispensées.

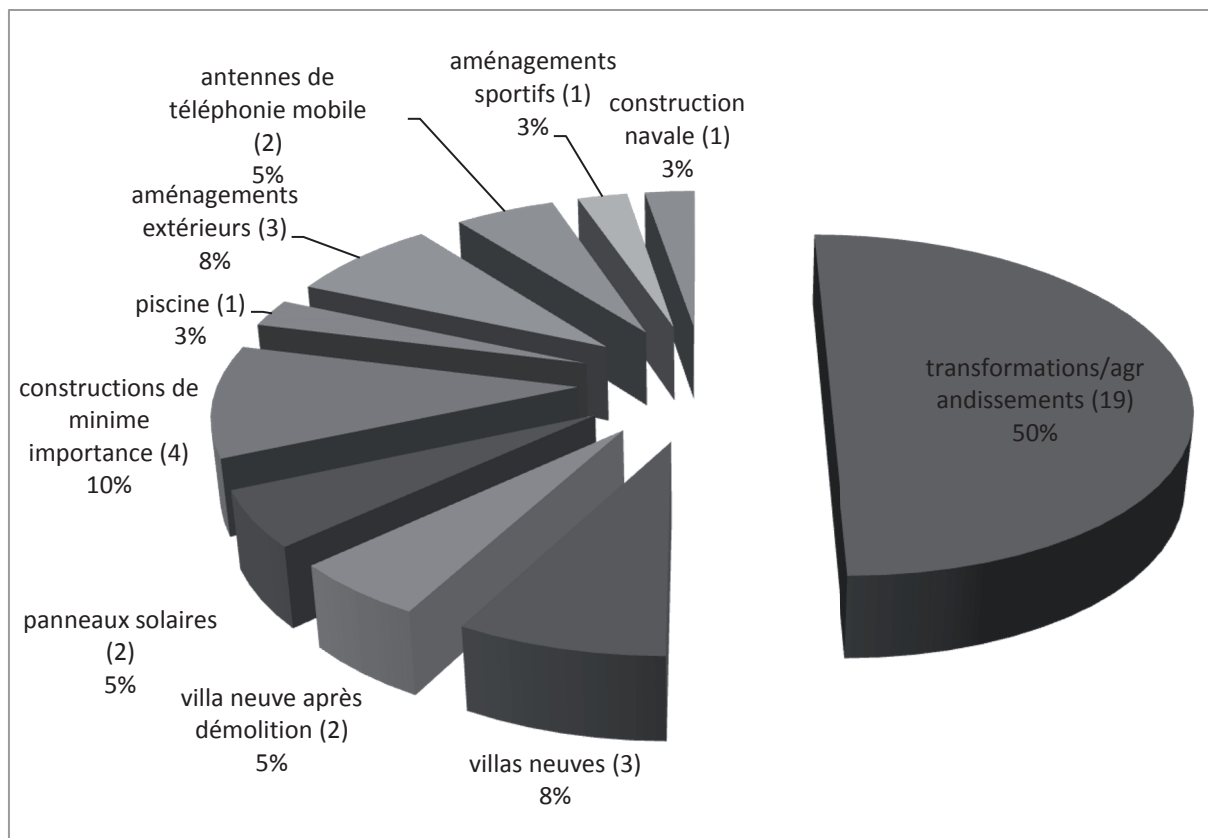
La répartition de ces 72 demandes sur nos 5 villages se décline comme suit :



En 2014, 45 permis de construire ont pu être délivrés, dont 7 pour des dossiers soumis à l'enquête publique en 2013. 10 dossiers sont en suspens, dont 2 datant de 2013.



A titre d'information, nous avons précisé, ci-après, les différents types de travaux faisant l'objet des 38 dossiers soumis à l'enquête publique en 2014.



A titre d'information, nous précisons que le point 5 - constructions de minime importance - concerne des constructions ou aménagements tels que couvert à voitures, chemin d'accès, ouvertures supplémentaires en façade ou en toiture, isolation périphérique, etc.

Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014, 62 visites de contrôles en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser ont été effectuées par la Commission technique communale et 42 permis ont pu être délivrés. Lors de ces visites, la Commission précitée vérifie autant de constructions autorisées par la Municipalité actuelle que par les autorités des anciennes communes, datant d'avant la fusion, et qui arrivent à terme aujourd'hui.

Commission technique communale

La Commission technique communale est constituée comme suit :

- M. Max Graf, syndic
- M. Georges Hauert, municipal,
- Mme Maryline Rubattel, secrétaire au service d'urbanisme,
- Mme Geneviève De Pari, secrétaire au service des infrastructures.

Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale, constituée de M. Max Graf, syndic, de M. Georges Hauert, municipal et du Docteur Michel Badan, intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués. En 2014, la Commission a dû effectuer une intervention.

Bâtiments et gérances

Missions du secteur

- Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux, en collaboration avec le secteur Gérances
- Locations

Gérances

Location des salles communales

Ci-dessous, recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, etc. :

- Les Mariadoules, Aran* : **59 locations.** Louée pour des cours de zumba tous les lundis soirs, des cours de gym les mardis soirs et des cours de danse contemporaine les jeudis matins.
- Salle du Conseil des Mariadoules* : **21 locations.** Louée les mercredis soirs à la société Weight Watchers et mise à disposition du PPLS les mardis.
- Refuge du Saugey, Villette* : loué à **19 reprises.**
- Grande-salle Hôtel du Monde, Grandvaux* : **53 locations.** Mise à disposition pour 16 soirées répétitions-spectacles pour la Jeunesse de Grandvaux.
- Salle Boisée du Genevrey, Grandvaux* : **14 locations** à des tiers. Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment à la Chanson Vigneronne de Grandvaux et à la Jeunesse de Grandvaux, occasionnellement pour séances aux vigneronnes des Monts de Lavaux. Le CLEM y donne des cours de solfège et de guitare deux fois par semaine.
Louée pour des cours de yoga les mercredis soirs.
Louée pour cours de LineDance tous les jeudis soirs.

- Salle de gym du Genevrey : *Cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soirs.
Cours de jazzercise tous les jeudis soirs.*
- Refuge de Grandvaux : loué à **67 reprises** (inclus soirée du personnel).
- Salles des Sociétés*, Corto Maltese, (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) + Caveau administratif : **41 locations** - * *louée pour des cours de pilates les mardis et vendredis, ainsi que tous les jeudis pour cours de yoga.*
- Ancienne salle du Conseil, Grandvaux : *louée pour des cours de danse et de gym posturale dispensés 4 x par semaine.*
- Salle St-Théodule/carnotzet, Riex : **33 locations.** *Un cours de gym est dispensé tous les mardis après-midi et jeudis matins dans la salle St-Théodule.
Carnotzet mis à disposition pour les séances du FSG et caveau des vigneron de Riex.*
- Arboretum, Riex : **27 locations.**
- Grande-salle d'Epesses : **11 locations.** *Mise à disposition du théâtre de la dernière minute d'Epesses du 6 au 28 janvier pour répétitions-spectacle des 29, 30 31 janvier et 1^{er} février, ensuite tous les mardis soirs pour les répétitions du théâtre.*
- Salle de classe no 2 : *Mise à disposition les vendredis après-midi pour les vigneronnes de Lavaux, cours de broderie.*
- Salle Davel, Cully : **23 locations** (Jazz exclu). *Réservée pour répétitions et spectacle de la Revue du FC Vignoble du 30 septembre au 5 décembre. Cully Jazz Festival du 04 au 12 avril (salle réservée du 5 mars au 12 mai). Festival Cully Classique du 17 juin au 02 juillet (salle réservée du 09 juin au 4 juillet).*
- Ancien-Pressoir (Maison Jaune), Cully : **61 locations.**
- Ruines, Cully : **14 locations** ; *le foyer est utilisé pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE).*

Combles de la Maison Jaune

locations pour séances internes, 74 mariages facturés. *Mise à disposition du Cully Jazz du 4 au 10 avril pour expo maquettes. Exposition de tableaux du 3 au 8 décembre dans le cadre du Cully Bazar.*

Refuge de Cully

: loué à **33 reprises.**

Gérances

Les locataires du bâtiment sis place de la Gare 6 à Cully ainsi que celui du hangar du chantier naval situé sur la partie ouest de ladite place ont été régulièrement tenus au courant de l'avancement du PPA Cully-Gare prévoyant notamment la démolition desdits immeubles. Le contrat de bail du hangar à destination d'un chantier naval a été résilié au 30 septembre 2014 ; du fait de l'état d'avancement des projets de construction, une prolongation de l'occupation des locaux a été accordée jusqu'au 31 mai 2015.

Place de la Gare 6, Cully : relocation d'un appartement de 3 pièces au 3^{ème} étage par contrat de durée déterminée dès le 01.03.2014.

Rue Davel 9 (Justice de Paix) et rue du Temple 17 (Préfecture), Cully : reprise de la conciergerie des locaux loués par le service Immeuble, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud – avenants de modification des loyers dès le 01.04.2014.

Rue Davel 24, Cully : relocation de l'appartement 1 pièce au 1^{er} étage, dès le 15.09.2014.

Bâtiments

Entretien courant et gestion des bâtiments du patrimoine financier et administratif durant l'année.

Révision des estimations de l'ensemble de ces bâtiments avec l'ECA.

Suite et fin du chantier de transformation de l'ancien local du feu à Epresses.

Rénovation de l'appartement du vigneron à Villette.

Rénovation de la cage d'escalier dans l'immeuble Brossy à Aran.

Remplacement de la chaudière à l'ancien collège de Chenaux.

Remplacement des chaudières à l'Auberge du Raisin à Cully.

Suite des avant-projets et projet définitif pour le nouveau local de la voirie et du SDIS aux « Fortunades » à Cully.

Forêts

M. Hauert, en tant que président de la Centrale des forêts, participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, soit la Commission Centrale des forêts, le Triage de Lavaux, La Forestière et la Fédération des triages du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts propriétés de la nouvelle commune fusionnée est de 247 ha (Cully 67 ha + Epesses 53 ha + Grandvaux 44 ha + Riex 42 ha + Villette 41 ha).

Le Triage a enregistré très peu de dégâts en 2014. Juste quelques bostrychés depuis le mois d'août.

Les comptes de la Centrale des forêts pour 2014 font ressortir une participation pour notre commune de CHF 269'567.90. Les forestiers-bûcherons de la Centrale ont effectué pour CHF 38'967.-- de travaux qui ont été facturés à des tiers. Nous enregistrons d'autre part un total de CHF 173'817.90 sur les ventes de bois et CHF 28'664.-- de subventions CH/VD sur les soins aux jeunes peuplements.

D'autres données en chiffres :

Martelages

	1817	m ³	Résineux
	448	m ³	Feuillus
Total	2265	m³	

Plantations

	1110	épicéas
	280	douglas
	50	érables
	150	hêtres
	75	ormes
	75	vernes noires
Total plants	1740	

Soins aux jeunes peuplements	1661	ares
-------------------------------------	------	------

Vente des bois:	1628	m ³	bois de service résineux
	31	m ³	bois de service feuillus
	310	m ³	bois de feu feuillus

Total des bois vendus:	1969	m³
-------------------------------	-------------	----------------------

Coupes forcées

Chablis & bostrychés	46	m³
----------------------	-----------	----------------------

ÉCOLES CULTURE DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Yves Kazemi
Municipal

Ecoles

Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

Fin 2013, le projet « Zig-Zag-Zoug » du bureau Architecture & Retail Rites à Lausanne était choisi pour la construction du collège du Verney à Puidoux. Les précisions techniques et financières apportées au projet durant l'année 2014 ont permis de mettre le collège à l'enquête publique et de lancer les appels d'offres fonctionnelles au 1^{er} trimestre 2015. Depuis la rentrée 2014, cinq élèves de notre commune ont débuté leur scolarité secondaire dans les pavillons provisoires du Verney (Puidoux). L'expérience du premier semestre montre que le confort et la qualité d'accueil de ces pavillons sont très satisfaisants. L'organisation des transports scolaires fonctionne bien mais l'absence de solutions d'accueil à midi engendre d'importants déplacements pour les enfants. Une salle de pique-nique est d'ores et déjà prévue pour l'accueil des enfants à la rentrée d'août 2015.

Etablissement scolaire de Cully et environs

La construction du collège secondaire à Puidoux affecte peu l'organisation des écoles primaires de notre commune. Pour appuyer le travail de notre directeur, M. Nicolas Blanc, enseignant bien connu dans la commune, a été nommé doyen pour les écoles primaires de Bourg-en-Lavaux. C'est lui qui coordonne maintenant les relations de l'école avec la commune, les transports scolaires et l'accueil parascolaire. Le regroupement scolaire sur les sites du Genevrey et des Ruvines a fait l'objet d'une première validation en terme de faisabilité constructive. Les compléments d'études en cours permettront de préciser cette validation préalable (ex. besoins de constructions nouvelles, organisation des transports, affectation des locaux, coûts de réalisation, etc.). Le rapport final du projet de regroupement devrait être soumis au Conseil à fin 2015 ou au début 2016.

Accueil pré et parascolaire

La Municipalité poursuit ses efforts pour renforcer les capacités d'accueil pré et parascolaires au niveau communal. Outre les subventions communales accordées au Jardin d'enfants Arc-en-ciel et à l'Association Piccolino, un effort particulier a été entrepris en 2014 pour développer les prestations d'accueil de jour en milieu familial. Ce travail de longue haleine porte déjà ses fruits avec quatre nouvelles accueillantes diplômées pour la commune ce qui est réjouissant mais pas suffisant. Les efforts soutenus de l'Association Piccolino pour optimiser sa gestion continuent à porter leurs fruits. En 2014, la commune a participé à hauteur de 33.45% aux charges de fonctionnement de l'Association (41.75% au budget 2014), soit une diminution d'environ CHF 230'000.- par rapport aux prévisions budgétaires. Cette excellente situation permet d'atteindre l'objectif visé des 35% de participation communale aux charges de l'Association. Elle met en évidence l'énorme travail réalisé par l'Association pour stabiliser son organisation et optimiser son fonctionnement.

Culture et communication

Subventions culturelles

Mis à part le Cully Jazz et le Cully Classique, la commune apporte un soutien croissant aux activités culturelles locales et régionales. Sur les presque CHF 30'000.- de subventions allouées : environ CHF 13'000.- soutiennent des activités culturelles locales (concerts, théâtre, etc.), environ CHF 7'000.- subventionnent des projets culturels individuels (livre, film, exposition, etc.) et environ CHF 5'000.- soutiennent des institutions culturelles régionales (Théâtre du Jorat, Festival Pully-Lavaux-Québec, etc.).

La Commission culturelle de Cully a été créée à la fin des années 1990 pour animer le programme culturel de la salle Davel qui venait d'être reconstruite. Cette Commission, dont les membres venaient des cinq anciennes communes, a été reprise dans le cadre de la fusion et son mandat d'animation a été élargi à l'ensemble de la commune. La vocation de la Commission culturelle est d'apporter un complément à la vie culturelle communale sans faire de concurrence aux autres acteurs communaux. La Commission culturelle dispose d'une garantie de déficit de CHF 15'000.-. Son but, bien évidemment, est d'assurer la rentabilité de ses spectacles. Mais cette garantie financière lui donne une certaine souplesse dans le choix des spectacles. A titre d'exemple, en 2014 la Commission culturelle n'a utilisé que CHF 2'500.- de sa garantie, le reste des coûts étant couvert par la vente des billets. D'entente avec les membres de la Commission, il a été convenu de rediscuter et clarifier le cahier des charges à l'automne prochain, après la rencontre avec les acteurs de la culture.

Bibliothèque

Avec 152 abonnements et 9'015 ouvrages prêtés en 2014 (pour un fond de 10'496 ouvrages), notre bibliothèque communale poursuit sa mission culturelle auprès de notre population. Outre les activités usuelles (abonnements, catalogage des ouvrages, entretien, tri et renouvellement du stock, recherche bibliographique, etc.), un projet pilote de « bibliothèque à la plage » a été testé l'année passé. Le but est de proposer aux baigneurs ou promeneurs un moment de détente avec une BD, un périodique ou un livre d'images. Hélas, compte tenu de la météo peu clémente, le petit char préposé au transport n'a effectué que quelques sorties. Espérons qu'en 2015, la météo nous réserve un meilleur été ! Lors du Cully Bazar, la bibliothèque proposait aux peintres ou photographes amateurs de notre commune, qui n'avaient jamais montré leur talent à un public, d'exposer leurs œuvres dans le hall du bâtiment de la rue du Temple 17. Sept artistes ont répondu à l'appel et une quarantaine de créations ont orné les murs. Ce fut un grand succès : pas loin de 500 personnes ont visité l'exposition.

Communication et informations communales

Au niveau de la commune, les outils de communication usuels sont : les piliers publics (informations et publications officielles), le site internet (informations courantes et administratives), le Courrier de Lavaux-Oron (couverture événementielle et informations communales), la Feuille (informations municipales et administratives courantes) et la Petite Feuille pour les dossiers spéciaux (tous ménages). Actuellement, un plan de communication est à l'étude pour renforcer et rendre plus régulière la communication municipale (plan de communication).

L'évaluation faite à l'issue des trois ans d'abonnement au Courrier Lavaux-Oron montre que sur les 390 articles répertoriés depuis 2012, 24% publient des informations municipales ou communales, 14% présentent ou chroniquent des manifestations culturelles, 23% parlent des associations/institutions locales et/ou de leurs manifestations, 26% reflètent la vie de la commune et 13% portent sur la vigne, le vin et/ou la viticulture (cf. communication 02/2014). Ce bilan a conforté la Municipalité dans son choix de poursuivre sa collaboration avec le Courrier Lavaux-Oron.

Informatique et internet

Informatique communale

Outre la mise à jour du parc informatique, la Municipalité a mandaté un bureau spécialisé pour évaluer la situation et définir une stratégie pour le développement de notre informatique communale. Ces réflexions portent sur la capacité du réseau informatique, l'achat de nouveaux logiciels métiers, le développement du guichet virtuel, l'introduction d'une gestion électronique des données (GED) et le remplacement à venir du logiciel de gestion administrative « Communal.ch ».

Site Internet et guichet virtuel

La mise en place du guichet virtuel est un réel succès. Comme dans tous les domaines, la mise en ligne de prestations engendre dans un premier temps un surcroît de travail lié à la standardisation des activités du back office. Une fois les nouvelles habitudes prises, et pour autant que le processus de standardisation soit bien adapté, la charge de travail administratif diminue considérablement de par l'automatisation des processus de saisie et la baisse des demandes de renseignements par téléphone. Une statistique sur l'utilisation du guichet virtuel est en cours de réalisation. Elle servira de base pour l'établissement d'un nouveau catalogue de prestations en ligne.

Agenda 21 Transports et mobilité

En 2014, la Commission du développement durable (CDD) a organisé avec grand succès la journée Net Léman qui a réuni plus de 80 personnes sous un soleil radieux pour nettoyer les berges de notre lac et plages. La Commission a également offert un appui bienvenu aux actions de communication municipale dans le domaine de la gestion des déchets et de la mise en place de la taxe au sac. Le plan d'action « développement durable » (Label21) finalisé l'année passée vient compléter le programme de législature de la Municipalité. Il permet de renforcer l'engagement et la sensibilisation de la population aux actions en faveur de l'environnement. En terme de transports, la voiture Mobility de la gare de Cully est rentrée dans ses frais pour la troisième année consécutive. L'installation d'une deuxième voiture à la gare de Grandvaux sera portée au budget 2016.

Liste des abréviations

APOL	Association police Lavaux
ARAJEL	Réseau d'accueil de jour des enfants de Lavaux
ASCL	Association Scolaire Centre Lavaux
BH	Borne hydrante
CC	Conseil communal
CCF	Commission consultative du feu
CDD	Commission municipale du développement durable
CFF	Chemins de fer fédéraux
CIL	Commission intercommunale de Lavaux
CLEM	Centre lémanique d'études musicales
CODIR	Comité directeur
DAP	Détachement d'appui
DPS	Détachement de premier secours
EC/EU	Eaux claires/eaux usées
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud
EPT	Equivalent plein temps
ESCE	Etablissement scolaire de Cully et environs
EWID	Identificateur fédéral de logement
FIR	Force d'intervention régionale
FSA	Fédération suisse des avocats
GANAL	Groupe amoureux de la nature de Lavaux
GED	Gestion électronique des documents
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LABEL	Les Acteurs de Bourg-en-Lavaux
LHR	Loi sur l'harmonisation des registres
LPM	Lavaux Patrimoine Mondial

ORPC	Organisation régionale de protection civile
P+Rail	Parc + Rail
PDCom	Plan directeur communal
PDDE	Plan directeur de distribution de l'eau
PE	Plan d'extension
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
PROMOVE	Promotion économique de la Riviera
RCpers	Registre cantonal des personnes
RPGA	Règlement et plan général d'affectation
SABL	Service d'assainissement de Bourg-en-Lavaux
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SDIS	Service défense incendie et secours
SDT	Service du développement territorial
SPBMC	Société du port et des bains de Moratel Cully
STEP	Station d'épuration des eaux usées
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
USL	Union des Sociétés Locales